

POINT REQUIS D'EN ECRIRE PLUS! NOS PRIX PARLENT PAR EUX-MÊMES...

AVANT D'ACHETER, VENEZ NOUS RENCONTRER

Dodge CHRYSLER ET RIEN D'AUTRE
 STATE BRID. LOYALTY. BONUS. 822-2424

LE SOLEIL

Les Industries Tolbec Inc.

REVÊTEMENT TOLE ÉMAILLÉE

TOLBEC

Tél.: (418) 872-3738

1780, route de l'Aéroport, Sainte-Foy
 C.P. 70, L'Ancienne-Lorette G3E 3M2

SAMEDI 25 JUILLET 1992

QUÉBEC, 96^e ANNÉE, NO 205
 76 PAGES, 5 CARNERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24 4.04
 TV.Q. 0.30

MONTRÉAL - OTTAWA 1.50 Plus T.P.S. TV.Q.

1,35\$ Plus T.P.S. TV.Q.

QUÉBEC

Céline Péloquin écope huit mois pour son délit de fuite

Le juge Gilles La Haye a condamné à huit mois de prison Céline Péloquin, l'automobiliste qui a reconnu avoir commis un délit de fuite après avoir heurté un cycliste. Celui-ci devait mourir quelques jours plus tard, en août dernier. **A-3**

LE QUÉBEC

Amende de 438 \$ pour trois livres en retard

Pour avoir rapporté trois livres avec près de deux mois de retard à la bibliothèque municipale de Lachine, Mme Suzanne Poirier a été condamnée à 438 \$ d'amende par la cour municipale ou, à défaut de paiement, à 26 jours de prison. **A-3**

LE SPORT

Les Expos retrouvent le chemin de la victoire

C'était la soirée des jeunes, hier. Gonflé à bloc, Dennis Martinez a lancé comme à ses belles années et les jeunes Wil Cordero et Bret Barberie ont pris l'attaque en main. En l'absence de Spike Owen et Larry Walker, les Expos ont battu les Dodgers 4-3. **S-5**

LE MONDE

Deux convois de l'ONU, bloqués à 70 km de Sarajevo

Deux convois de l'ONU — dont celui qui tentait de rallier Gorazde, une ville assiégée par les Serbes et entourée de mines au sud-est de Sarajevo — étaient bloqués hier soir à plus de 70 km à l'est de la capitale bosniaque, et ils devaient faire demi-tour. **A-7**

L'ÉCONOMIE

Hydro-Québec aura investi au-delà de 5 milliards \$

Avec tous ces projets en voie de réalisation ou à venir, Hydro-Québec aura possiblement investi plus de 5 milliards \$ sur la Côte-Nord à l'aube de l'an 2000. **B-1**

Hélicoptères : le contrat créera 15 000 emplois

Le contrat de 4,4 milliards \$ pour les 50 nouveaux hélicoptères du ministère de la Défense nationale aura des retombées touchant surtout le Québec et entrainera la création de 5000 emplois directs et 10 000 autres indirects au Canada. **B-1 et B-3**

L'INDEX

GÉNÉRAL	
Annonces classées	D-11 à D-14
Arts	C-1 à C-8
Bridge	D-12
Bonne chère	B-8 à B-10
Carrières	B-6 et B-7
Décès	D-14 à D-16
Dossiers	A-15
Économie	B-1 à B-5
Editorial	A-14
Habitat	E-1 à E-10
Horoscope	D-12
Le Monde	A-7 à A-14
Mot fléché	D-16
Mot mystère	D-16
Où aller à Québec	C-8
Québec et l'Est	D-8 à D-10
Tourisme	D-1 à D-7

TABLOID	
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Météo	S-16
Mots croisés	S-14
Sport	S-14

LA MÉTÉO

Ensoleillé avec quelques nuages. Chaud et humide. Max. : 28 ; min. : 16. Demain : Nuageux. Averses ou orages débutant en matinée. Max. : 22 ; min. : 15. **S-16**

La chute dramatique des taux d'intérêt

Catastrophe pour les retraités

Bien que le Canada soit considéré comme un paradis par les investisseurs étrangers en raison du bon comportement du dollar et d'un taux d'inflation pratiquement nul, la chute dramatique des taux d'intérêt de l'ordre de 60 % en deux ans est devenue une catastrophe pour les retraités et ceux en général qui vivent du produit de leurs placements.

d'un entretien téléphonique Louis Després de chez Levesque, Beaubien, Geoffron. Mais c'est une tragédie pour les personnes âgées qui ne sont plus des consommateurs et vivent avec des coûts fixes.

conseiller financier qui situe aux environs de 30 % sa clientèle qui place en deçà de deux ans. Si bien qu'aujourd'hui leurs 10 % de rendement jusqu'à il y a un an ont fondu comme neige au soleil et ils se retrouvent face à des taux nettement plus bas et d'importantes diminutions de revenus.

à 13,53 % pour un an. Hier matin, ce taux n'était plus que de 5,23 % pour un an, ce qui représente une diminution de l'ordre de 60 % sur les revenus d'intérêt. « Les taux d'intérêt sont partis de 13,53 % en juin 1990, ils sont tombés à 8,65 % en juin 1991, puis à 5,56 % le mois dernier et 5,23 % ce matin. C'est du jamais vu depuis 20 ans, signalait hier au téléphone le vice-président de Coges-
Suite A-2, Retraités...

par MONIQUE GIGUÈRE
 LE SOLEIL

« Les bas taux d'intérêt, c'est fantastique pour les jeunes couples qui veulent s'acheter une

maison, une auto, un réfrigérateur. Ils paient beaucoup moins cher en coût de financement. Ceux qui renouvellent leur prêt hypothécaire sont fous comme des balais, a signalé au cours

« Le drame des retraités et des personnes âgées, c'est leur hésitation à placer à long terme. La peur de mourir. La peur d'un événement inattendu. Ils ont une sainte horreur de placer pour au-delà de cinq ans, dit le

Selon les chiffres fournis par Cogesfonds, les gens pouvaient en juin 1990 placer leur argent

Porte-drapeau du Canada à Barcelone



Michael Smith, déjà soumis à la pression d'être un sérieux espoir de médaille, portera le drapeau du Canada aujourd'hui lors des cérémonies d'ouverture des Jeux olympiques de Barcelone. « Mais c'est un privilège indescriptible », a déclaré l'universitaire de 24 ans, favori pour rafter une médaille dans l'exigeant décathlon qui commence le 5 août. Smith se voulait le candidat idéal pour mériter l'honneur de porter le drapeau, selon ses coéquipiers et officiels de la délégation canadienne.

Autres textes et photos en pages S-2 à S-4



Mulroney défend timidement l'accord sur la Constitution

CHICOUTIMI — Dans ce qu'il a appelé « la région la plus séparatiste du Québec », le premier ministre du Canada a vanté hier, mais du bout des lèvres, les vertus de l'accord de principe sur la Constitution, que défend pourtant avec acharnement depuis trois semaines son ministre des Affaires constitutionnelles, M. Joe Clark.

par MAURICE GIRARD
 de la Presse canadienne

Dans un point de presse improvisé à la Pulperie, site historique remontant à 1896, le premier ministre Brian Mulroney a déclaré qu'il n'était « pas certain » de convoquer pour la semaine prochaine une rencontre des premiers ministres, comme l'a laissé entendre M. Clark, pour achever le travail fait par les premiers ministres du Canada anglais. « Je n'ai pas reçu de

recommandations », dit-il, avant d'ajouter en anglais : « Pourquoi serais-je venu ici pour annoncer une rencontre des premiers ministres. Je serais resté à Ottawa ».

Pourtant, c'est exactement ce qu'a fait M. Mulroney lors de sa dernière visite au Québec, dans Charlevoix le 24 juin, à l'occasion de laquelle il a annoncé une rencontre des premiers ministres, qui a justement
Suite A-2, Mulroney...

Les États-Unis veulent resserrer davantage l'étau autour de l'Irak

WASHINGTON (AFP, Reuter, AP) — Les Nations unies et les États-Unis ont tenté, hier, de resserrer davantage l'étau autour de l'Irak en laissant planer la possibilité d'un recours à la force pour obliger Saddam Hussein à se conformer aux conditions du cessez-le-feu imposées à Bagdad par l'ONU.

Le président George Bush a fait monter la pression en convoquant un conseil de guerre dans sa résidence de fin de semaine de Camp David, près de Washington, renonçant du même coup à deux jours de pêche et de golf dans le Maine.

dernier. Il a souligné « la nature étendue » des violations des résolutions des Nations unies par Bagdad.

Un porte-parole du département d'État, Joseph Snyder, a souligné que ces violations ne se limitaient pas à l'affaire du
Suite A-2, Irak...

La possibilité de représailles militaires pour tenter de forcer l'Irak à laisser visiter par les inspecteurs de l'ONU son ministère de l'Agriculture, soupçonné d'abriter des secrets militaires, sera le principal point de l'ordre du jour. Le porte-parole de la Maison-Blanche Marlin Fitzwater a cependant laissé entendre qu'aucune décision spectaculaire n'est à attendre dans l'immediat.

Les Hell's pas pressés d'arriver

SAINT-NICOLAS — Les Hell's Angels ne semblent pas pressés d'arriver à Saint-Nicolas, en vue de leur grand rassemblement du week-end. En soirée, hier, les célèbres motards se trouvaient toujours à leur repaire de Lennoxville. Une rumeur laissait même croire que la fête à Saint-Nicolas pourrait ne pas avoir lieu.

De passage en Arabie Saoudite, le secrétaire d'État James Baker a déclaré, de son côté, qu'un raid militaire contre l'Irak « paraît pas mal certain » si le régime irakien continue de défier l'ONU. Selon des diplomates, Baker a laissé entendre qu'une intervention militaire était probable dans quelques jours.

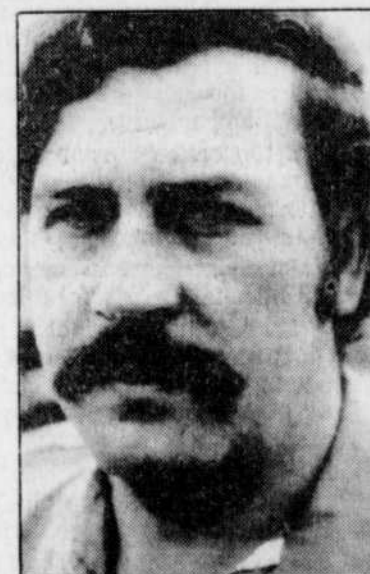
par NORMAND PROVENCHER
 LE SOLEIL

Un premier conseil de guerre avait eu lieu, jeudi, à la Maison-Blanche pour examiner, selon des sources du Pentagone, diverses options d'intervention armée contre l'Irak. Fitzwater a estimé que la situation actuelle « est probablement la plus grave » depuis la fin de la guerre du Golfe, l'an

En fin d'après-midi, les journalistes se faisaient plus nombreux que les motards et les policiers, en face de leur quartier
Suite A-2, Hell's...

Pablo Escobar prêt à se rendre sous conditions

BOGOTA (AFP, AP) — Le gouvernement colombien a annoncé que le trafiquant de cocaïne Pablo Escobar, chef du cartel de Medellin, avait fait savoir, hier, qu'il était prêt à se rendre sous conditions, deux jours après sa disparition de la prison de haute sécurité d'Envigado.



Pablo Escobar a posé huit conditions pour réintégrer sa prison de haute sécurité d'Envigado.

Huit conditions
 Le gouvernement a toutefois exigé qu'Escobar se rende sans conditions.

Selon le gouvernement, Escobar a fait savoir au président colombien Cesar Gaviria, par l'intermédiaire de ses avocats, qu'il était prêt à se rendre, mais a posé huit conditions.

Pendant ce temps, plus de 1000 soldats continuaient à rechercher Escobar et neuf de ses lieutenants, évadés avec lui, dans les montagnes proches d'Envigado et de Medellin, une région que le trafiquant connaît particulièrement bien.

Le trafiquant a notamment exigé que le gouvernement respecte les conditions qui avaient
Suite A-2, Escobar...

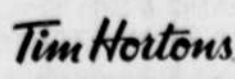
OBJECTIF 400 DONNEURS

Vous devez désormais présenter une pièce d'identité comportant votre nom accompagné de votre signature ou de votre photo pour pouvoir effectuer un don de sang.

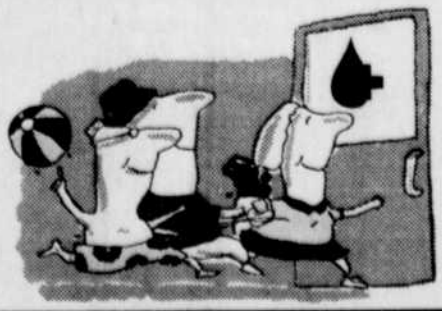
COLLECTE DE SANG LESOLEIL

sous la présidence d'honneur de monsieur Robert Normand, président et éditeur
LE JEUDI 30 JUILLET 1992, DE 10 h 30 À 20 h 30, À PLACE LAURIER
 (rez-de-chaussée, mail est)

En collaboration avec :



MOI, JE DONNE DU SANG CET ÉTÉ!



Suites de la première page

Retraités...

fonds, Richard Fiset.

Prenant l'exemple d'une personne qui dispose de 200 000 \$, Louis Després a calculé que la baisse de 8,3 % du taux d'intérêt en deux ans représentait une perte sèche de 16 600 \$ par année. « C'est fascinant à constater, ceux qui n'ont pas voulu placer à long terme il y a deux ans se retrouvent avec une perte considérable de revenus et avant que les taux ne remontent de façon appréciable, ça va être long. »

Le pire reste à venir

Soucieux de ne pas décourager les gens, mais ne pouvant davantage mentir pour le seul plaisir d'être rassurant, Louis Després annonce que les taux vont continuer à chuter pour atteindre le creux en 1995. « Au cours des cinq dernières récessions, les taux d'intérêt les plus bas n'ont pas été atteints au sortir de la récession, a-t-il expliqué. Mais trois ou quatre années après le début de la reprise. » Prenant l'exemple de la récession de 1983, il a indiqué que c'est quatre ans plus tard, en 1987, que les taux ont atteint leur plus bas niveau.

C'est la raison pour laquelle les gens qui disposent de sommes importantes cherchent des véhicules de placement à plus long terme et, pour une part, à l'extérieur du pays, selon lui. « Plus les taux d'intérêt descendent, plus ça fait monter le marché boursier », dit-il expliquant ce phénomène par le fait que les taux d'intérêt n'étant pas intéressants, les gens essaient de pallier en investissant plus massivement dans les Fonds mutuels d'actions ou à l'étranger.

Étendre ses investissements au-delà du Canada, c'est un conseil que donne Cogesfons à certains de ses gros clients qui ne jouent pas leur pain et leur beurre en diversifiant leur portefeuille. Des gens qui disposent de 400 000 \$ en montant, capables de se protéger contre la fluctuation des taux de change et en mesure d'assumer le coût des services financiers. « On parle d'une stratégie de diversification pour des individus, précise le conseiller en valeurs Richard Fiset. Ce n'est pas un conseil qu'on donne au public en général. »

Le problème du marché boursier au Canada à l'heure actuelle, c'est qu'il tarde à monter, indiquent Cogesfons et Levesque, Beaubien. « La performance des actions canadiennes a été très décevante depuis cinq ans avec une moyenne de 6,38 % par année avec les dividendes, souligne le président de Cogesfons, Jacques Paquin. La performance de certains titres étrangers est supérieure. Sans compter, ajoute-t-il, que l'économie canadienne ne représente qu'environ 2,5 % du PNB mondial et qu'il importe de participer aux autres occasions prometteuses de placement qui se développent dans l'autre 97,5 % du monde. »

Un paradis

Ceci dit, Louis Després soutient qu'avec un taux d'inflation réduit à 1,1 % et un taux d'intérêt de l'ordre de 5 %, « le Canada est un paradis pour les investisseurs étrangers, de plus en plus nombreux à venir ici ». « L'important, c'est le rendement net, explique-t-il, c'est-à-dire le taux d'intérêt moins le taux d'inflation. » Or le rendement net de l'argent au Canada présentement se situe aux alentours de 3,9 % (taux d'intérêt de 5 % moins taux d'inflation de 1,1 %) tandis qu'aux États-Unis, il est largement en deçà de 1 %, plus précisément 0,15 % (taux d'intérêt de 3,15 % moins taux d'inflation de 3 %). « Un rendement pratiquement nul », souligne Richard Fiset.

« Cela peut paraître paradoxal aux Canadiens qui ont longtemps considéré John Crow comme le responsable de tous leurs maux, dit Louis Després. Mais le gouverneur de la Banque du Canada est considéré comme une sorte de petit génie à l'extérieur du pays. Il est celui qui a eu raison de l'inflation, qui l'a combattue le plus efficacement et le plus rapidement. »

Mulroney...

débouché sur le fameux accord du 7 juillet.

Depuis, M. Mulroney s'est fait le défenseur timide de cette entente circonstancielle, au point que son attitude a soulevé bien des questions. Hier, devant quelque 200 personnes, il s'est contenté d'allusions devant un des auditoires réputés pour son nationalisme.

Au cours de cette tournée de trois jours au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le premier ministre a rencontré quelques milliers de personnes réunies pour célébrer le 125^e anniversaire de la capitale du « Royaume du Saguenay », Chicoutimi.

Des manifestants du Parti québécois l'attendaient. Tout s'est passé dans l'ordre, à l'exception des quelques manifestants qui ont hué les discours de présentation.

La journée s'est terminée par une visite de Val-Jalbert, village fantôme situé à quelques kilomètres de Roberval, au Lac-Saint-Jean.

M. Mulroney, qui s'est offert quelques bains de foule, semble croire cependant à l'inévitabilité d'une réunion des premiers ministres. « À un moment donné, il va falloir se voir. On ne peut pas se parler continuellement par personnes interposées ou par fax (télécopieur). On va être obligé de se voir dans l'intérêt national, faire une espèce de tour d'horizon, faire le point sur tout ce qui se passe », a-t-il remarqué.

Il rappelle qu'il n'est pas seul à prendre des décisions, que le chef du gouvernement canadien n'est pas d'« esprit totalitaire », donc il ne s'attend pas à être obéi au doigt et à l'oeil par les instances politiques inférieures. « Ce n'est pas des négociations entre la Corée du Nord et du Sud. On est des amis, des alliés, des frères, des Canadiens. On cherche tous la même chose. À un moment donné, on va être obligé de manger ensemble », dit-il.

Il reste cependant convaincu que les Québécois « vont voter dix fois sur dix » en faveur du fédéralisme canadien au lieu de la souveraineté. En Anglais, il a parlé des « séparatistes » saguenéens et jeannois mais, dans son commentaire en français, il a élargé ce groupe à l'ensemble des Québécois sans doute, croit-on, pour ménager les susceptibilités régionales.

Dans son allocution, M. Mulroney a mis en garde les Québécois contre « l'isolement, le retour en arrière (qui serait) le début de la disparition ». Il a promis de « ne pas lâcher », de réaliser son « rêve de trouver une formule qui permettra au Québec de réintégrer avec fierté et dignité la famille constitutionnelle canadienne ».

En interview, il s'est porté à la défense du titulaire de la Défense, M. Marcel Masse, qui a annoncé l'octroi d'un contrat de plus de quatre milliards de dollars pour la fabrication de nouveaux hélicoptères, ce qui avantagera surtout des entreprises québécoises. Cette décision « s'imposait si nous voulons nous assurer que nos soldats soient déployés avec un équipement efficace, moderne et sécuritaire », a-t-il fait valoir.

Le premier ministre de conclure : « C'est une responsabilité que nous avons de maintenir de notre mieux l'équipement et le matériel des forces militaires du Canada. On demande aujourd'hui à nos soldats de faire des opérations de sauvetage avec des hélicoptères qui sont plus âgés que plusieurs d'entre vous, soit de 35 ans à 40 ans ».

Arletty meurt à 94 ans

PARIS (Reuter) — Arletty, une des plus grandes actrices françaises, interprète fétiche de Marcel Carné, est décédée jeudi à l'âge de 94 ans, à son domicile parisien.

Arletty est entrée dans la légende du cinéma français en 1938 avec sa réplique « Atmosphère, atmosphère ! Est-ce que j'ai une gueule d'atmosphère ? », qu'elle lançait à Louis Jouvet dans le film *Hôtel du Nord*.

« Les mots sont des cadeaux faits aux acteurs », disait-elle.

Arletty a toujours incarné l'époque mythique du cinéma français, celle des années 1930 aussi légendaire que son inimitable accent faubourien.

En dépit de sa quasi-cécité, Arletty a gardé jusqu'à sa mort le fameux rire perlé de Garance dans les *Enfants du Paradis*, point culminant de sa carrière. Elle ne s'est jamais départie non plus de l'humour et de la verve parigote de la prostituée d'*Hôtel du Nord*.

Derrière les gros verres de ses lunettes fumées subsistaient les yeux du jeune page des *Visiteurs du soir*. De sa voix inimitable et sacrée, Arletty évoquait sans amertume ni regret les nombreuses rencontres de sa longue vie.

Elle voulait « faire passer le cœur avant tout » pour rester jeune, ajoutant que si chacun puisait l'émotion dans la vie, la fonction de l'acteur était de savoir la transmettre.

Enfant des faubourgs

Arletty, de son vrai nom Léonie Bathiat, est une enfant des faubourgs, qui naît à Courbevoie le 15 mai 1898. D'origine auvergnate, issue d'un milieu populaire, elle exerce de nombreux petits métiers, dont celui de mannequin chez Poiret, avant de devenir « girl » dans les revues de Rip en 1918.

Elle fait ses débuts au théâtre deux ans plus tard comme actrice comique, puis en 1930 au cinéma dans des comédies légères telles

que *Un chien qui rapporte* ou des adaptations de comédies de boulevard.

C'est le début d'une carrière qui, jusqu'au début des années 1960, ne comptera pas moins d'une soixantaine de films. Dans l'équivalent à l'écran de ce qu'elle a joué au théâtre, elle se signale par son dynamisme et sa verve, créant des personnages populaires et truculents, mais sans vulgarité.

Un critique la sacrera « impératrice des faubourgs » en signe de reconnaissance pour sa jovialité et sa souveraine indépendance.

Elle tourne son premier grand film en 1935, *Pension Mimosas*, de Jacques Feyder. Mais c'est dans *Hôtel du Nord*, un film de Marcel Carné réalisé un an avant la guerre, qu'elle s'impose définitivement dans le rôle de la prostituée amie de Louis Jouvet. La réplique « atmosphère » qu'elle lance à son partenaire avec l'accent parigot devient un des bijoux du cinéma français.

Arletty campe désormais son personnage spécifique, celui d'une femme libre et forte, qui croit d'abord en elle, mais qui n'en garde pas moins un côté tendre. Une tendresse qui la conduit sans réticence ni fausse honte vers celui qui lui plaît.

Suivent des rôles pleins d'une truculente saveur, notamment dans *Fric-Frac* d'après la pièce d'Edouard Bourdet ou *Madame Sans-Gêne*. Autant d'occasions pour l'actrice d'exercer pleinement sa verve gouailleuse.

L'interprète idéale de Carné

Arletty attendra cependant sa vraie dimension dans les deux personnages les plus accomplis imaginés par Jacques Prévert et créés par Marcel Carné, celui de Dominique, des *Visiteurs du soir*

Photo prise lors du 90^e anniversaire de la comédienne française.

et de Garance, des *Enfants du paradis*.

Figure séduisante et ambiguë qui sème le trouble dans le cœur des hommes dans le premier, elle incarne dans le second la vérité toute nue, mais sans impudeur. Belle comme une statue dans le rôle de Garance, mais infiniment plus belle que toutes les statues, a-t-on écrit, elle a montré tout à la fois la splendeur, la tendresse et la mélancolie de la femme.

Placée en résidence surveillée pendant deux ans à la Libération,

en raison d'une liaison avec un officier allemand pendant l'Occupation, Arletty revient au cinéma à la fin des années 1940.

Sa période de l'après-guerre n'en sera pas moins décevante étant donné le manque d'originalité de la plupart des films dans lesquels elle est appelée à se produire. Son dernier film important, *L'Air de Paris*, date de 1954.

En 1962, un accident oculaire la conduit à une quasi-cécité et met fin à sa carrière.

Irak...

ministère de l'Agriculture. Il a notamment reproché à l'Irak d'avoir entamé une nouvelle offensive contre les populations chiites qui habitent le sud du pays et d'affamer les Kurdes de la région nord.

Fitzwater a souligné que les discussions avec les alliés des États-Unis, en l'occurrence principalement la France et la Grande-Bretagne, sur l'opportunité d'adresser un ultimatum à l'Irak, se poursuivaient.

Le chef d'état-major français, l'amiral Jacques Lanxade, a déclaré, hier à Washington, qu'il « craignait que le président irakien Saddam Hussein ne soit décidé à aller à l'affrontement avec les Nations unies et les forces de la coalition ».

En cas d'intervention militaire, ce sont probablement des opérations aériennes qui seraient effectuées, a précisé l'amiral Lanxade en réponse à une question.

D'autre part, le premier ministre turc Souleyman Demirel a exclu que ses bases aériennes puissent être utilisées pour une éventuelle opération militaire contre l'Irak, a rapporté l'agence semi-officielle Anatolie.

Efforts diplomatiques

Par ailleurs, l'ONU devrait recevoir en fin de semaine une réponse de l'Irak au sujet de sa demande d'accès à l'édifice de Bagdad. Parallèlement, des contacts se poursuivent entre les représentants des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France auprès de l'ONU, les trois principaux pays de l'alliance militaire pendant la guerre du Golfe.

L'ambassadeur d'Irak auprès des Nations unies Abdoul Amir Al-Anbari, a déclaré qu'il s'attendait à ce que son gouvernement apporte une réponse « très positive » aux demandes de l'ONU.

Al-Anbari a déclaré à la presse qu'il venait de s'entretenir au téléphone avec des membres du gouvernement irakien, ajoutant qu'il était optimiste quant à la réponse qu'il allait apporter à Rolf Ekeus, chef de la Commission des Nations unies chargée du démantèlement des armements de destruction massive irakiens.

Hell's...

général de la rue du Pont où régnait le calme plat. Pendant ce temps, en Estrie, le clan ne semblait pas vouloir prendre la route dans les prochaines heures.

« Il y a bien quelques va-et-vient, mais aucun déplacement majeur n'est à signaler. Nous allons les prendre lorsqu'ils vont sortir », mentionnait le porte-parole de la Sûreté du Québec en Estrie, Tom McConnell, en faisant référence à l'escorte policière fournie gracieusement par la SQ aux motards.

Selon certaines sources, dont le maire de Saint-Nicolas, Richard Blondin, la fête du week-end des Hell's risque de ne pas se produire. Information démentie laconiquement par un membre du chapitre de Saint-Nicolas, hier après-midi, lorsque rencontré par un journaliste.

Plusieurs motards américains auraient été refoulés à la frontière canadienne, en raison de leurs dossiers criminels, a-t-on appris.

Les rumeurs ne semblent pas décourager outre mesure les hôtes de Saint-Nicolas qui ont décidé de louer, à 1000 \$ par jour, un immense autobus de la compagnie installée juste en face de leur repaire. Au cas où leurs invités auraient le goût de jouer aux touristes, a indiqué un membre du personnel.

En Estrie

En Estrie, la Sûreté du Québec (SQ) et les corps policiers de la région ont multiplié les vérifications.

Plus de 200 vérifications d'usage ont été effectuées au cours des trois derniers jours. Lors de chacun de ces contrôles, les policiers ont photographié les individus, une opération permettant à la (SQ) de mettre à jour ses fichiers.

Escobar...

permis sa première reddition en juin dernier. Il a demandé de continuer à être détenu à la prison d'Envigado et à ne pas être transféré ailleurs comme cela était prévu. Il exige aussi que les gardiens de la prison soient maintenus à leurs postes, que ses proches soient autorisés à entrer dans la prison à tout moment et qu'on lui restitue ses affaires personnelles.

Répondant à cette offre, la présidence colombienne a déclaré que « la seule voie qui convienne est la reddition inconditionnelle » des évadés.

Entre-temps, le gouvernement colombien, à la recherche de responsables de la fuite d'Escobar, a sanctionné une première personnalité : le général Hernando Monsalve, numéro deux de l'armée de l'air, a démissionné, hier, à la demande du ministre de la Défense, Rafael Pardo.

Le général Monsalve serait accusé d'être responsable du retard d'un avion dans lequel devaient arriver, mercredi, à Envigado des soldats venus renforcer la garde de la prison, en vue du transfert d'Escobar dans une caserne de l'armée.

Les autorités ont aussi pris des mesures de sécurité redoublées pour protéger les ministres, qui circulent désormais tous en voitures blindées et entourés de gardes du corps (jusqu'à 30 parfois) armés de mitraillettes, fusils et grenades.

On ignorait toujours, hier, la manière dont se sont évadés les fuyards, qui ont réussi à passer au travers d'un important dispositif de sécurité. Caracol a déclaré avoir reçu, hier, un appel anonyme affirmant que le groupe s'était enfui par la porte centrale, sous des déguisements de soldats, dans un camion de l'armée.

Le directeur de la prison et le sous-directeur ont été limogés, tandis que le commandant des soldats basés dans la prison a été forcé à prendre sa retraite pour avoir refusé d'entrer dans l'établissement avec les trois responsables pris en otages avant l'évasion.

L'industrie de la protection solaire fait des affaires d'or

MONTRÉAL (PC) — En sonnant l'alarme sur la détérioration de la couche d'ozone, l'hiver dernier, les savants de la NASA, Ottawa et les médias ont probablement assuré la prospérité de « l'industrie de la protection solaire » pour de nombreuses années.

Les verres fumés et les lotions solaires, « particulièrement celles avec un degré élevé de protection », sont en forte demande malgré un été plutôt nuageux, affirmait récemment M. François-Jean Coutu, président et chef de l'exploitation du Groupe Jean Coutu.

La firme Nielsen Recherche Marketing, qui fait un suivi sur les écrans solaires dans plusieurs pharmacies au Québec, confirme le phénomène. Pour la période d'un an se terminant à la fin du mois de mai, les ventes étaient à la hausse de 6 % comparativement à une baisse de 4 % au Québec à la même date l'an dernier.

Fait à noter, les lotions avec un FPS (facteur de protection solaire) inférieur à huit accusent une baisse de 7 %. Mais cette perte est largement compensée par les produits à protection élevée (FPS de neuf ou plus), dont les ventes ont bondi de 16 % !

« C'est certain que l'affaire de l'ozone nous a aidés. Mais on assiste à un éveil des consommateurs aux dangers du soleil depuis quelques années », affirme pour sa part Mme Martina Vrban, directrice du marketing chez Bausch Lomb, dont les ventes de lunettes de soleil, Ray-Ban, sont en hausse de 33 % par rapport à l'an dernier.

Crèmes

En fait, l'industrie des crèmes solaires a retrouvé son allure de la fin des années 1980, après une période d'accalmie l'an dernier, explique M. Jaimey Dornbush, président de Solar Products, de Miami, qui distribue les produits

Deep Tan et No-Aid.

Le marché a doublé entre 1988 et 1991 pour atteindre quelque 500 millions \$ en Amérique du Nord, dont environ 45 millions \$ au Canada.

Chez les détaillants et les fabricants, on ne cache pas que « l'affaire de la couche d'ozone » semble avoir finalement éveillé la population aux dangers de la sur-exposition au soleil, constate Mme Freddy Bouhadana, de la division Biotherm de Cosmair Canada.

La NASA a parti le bal l'hiver dernier en annonçant que la couche d'ozone, dont la fonction est de protéger les humains contre les rayons solaires, avait diminué de 30 à 40 %. Pire, une bonne partie du « trou » se situait au-dessus du Canada.

Puis le ministre fédéral de l'Environnement Jean Charest avait fait grimper l'inquiétude d'un cran en demandant à la population de protéger les enfants contre les longues expositions au soleil.

La communauté médicale affirme depuis belle lurette que les crèmes solaires constituent un moyen de se protéger contre les effets nocifs des rayons du soleil. Cette fois, le message a passé.

Lunettes... et chapeaux

Les fabricants de crème solaire ne sont pas les seuls à empêcher.

Selon M. Coutu, les pharmacies Jean Coutu vendent plus de verres fumés qu'auparavant. « Fait nouveau cette année, les lunettes pour enfants, qui offrent une protection contre les rayons ultra-violet, sont de plus en demande », dit-il.

LA QUOTIDIENNE

tirage du 24-07-92

MINI-LOTO

588327 gagnent 50 000 \$

88327 gagnent 5000 \$

8327 gagnent 250 \$

327 gagnent 25 \$

27 gagnent 5 \$

INTER-PLUS

468556 gagne 250 000 \$

68556 gagnent 2500 \$

8556 gagnent 250 \$

556 gagnent 25 \$

56 gagnent 10 \$

numéros mobiles

40023 gagnent 1000 \$

5156 gagnent 100 \$

346 gagnent 25 \$

PROVINCIAL

2511663 gagne 500 000 \$

511663 gagnent 5000 \$

11663 gagnent 500 \$

1663 gagnent 100 \$

663 gagnent 25 \$

63 gagnent 5 \$

LA TROIS

LE SOLEIL

Amende de 438 \$ pour 3 livres en retard à la bibliothèque

MONTREAL — Pour avoir rapporté trois livres avec près de deux mois de retard à la bibliothèque municipale de Lachine, en banlieue de Montréal, Mme Suzanne Poirier a été condamnée à 438 \$ d'amende par la cour municipale ou, à défaut de paiement, à 26 jours de prison.

par DIDIER FESSOU
LE SOLEIL

Ce jugement a été rendu le 30 juin dernier en vertu du règlement municipal R-2349.2, adopté il y a un an par le conseil municipal de Lachine.

Mme Poirier a été condamnée sur-le-champ alors qu'elle n'avait pas d'avocat pour lui venir en aide. Se disant sur le Bien-être social et affirmant ne pas avoir les moyens de payer une amende pareille, elle risque donc 26 jours de prison à partir de la fin du mois de septembre, une fois passé le délai de 90 jours auquel elle a droit pour régler cette amende.

Cette histoire a bouleversé bien des Montréalais et, dès jeudi, mandaté par l'Aide juridique, l'avocat Clément Monterosso décidait de prendre les choses en mains.

Première étape, d'expliquer l'avocat, « nous allons laisser courir jusqu'au bout le délai de 90 jours auquel a droit Mme Poirier ».

Deuxième étape, dès la fin septembre, Me Monterosso entend déposer en cour supérieure une requête en *habeas corpus* pour faire casser le règlement R-2349.2 de la municipalité de Lachine parce qu'il constituerait un abus de pouvoir en vertu de l'article 7 de la Charte des droits et libertés.

Confiant de pouvoir faire annuler le jugement prononcé contre Mme Poirier en plus de faire casser l'étonnant règlement municipal de Lachine, Me Monterosso dit s'appuyer sur plusieurs arrêts rendus par la Cour suprême du Canada et sur la jurisprudence canadienne selon laquelle, depuis 40 ans, il n'y a plus d'emprisonnement pour dette civile.

Le fond de l'affaire, selon lui, « c'est qu'une municipalité n'aurait légalement pas le droit de criminaliser le retard des livres à remettre à une bibliothèque municipale parce que pour qu'il y ait acte criminel, il faut avoir eu l'intention de commettre un acte criminel. Ce qui ne saurait être le cas ici. Seul le gouvernement fédéral a le droit de décréter ce qui est un crime ou non ».

Lion en mal de virilité...

OTTAWA (d'après PC) — Le lion de bronze massif qui garde la statue de la reine Victoria, sur la colline parlementaire à Ottawa, a été restauré de frais, mais dans le processus, il a perdu une partie de ses attributs.

Un enseignant à la retraite, Paul Kavanagh, est même persuadé que la bête a été victime d'un complot visant à étouffer les scandales provoqués successivement par la présence, puis l'absence, de ce qui fait qu'un lion... est un lion.

Le président du « Comité pour revivifier le lion de la reine » affirme, recherches et photographies à l'appui, que le fauve possédait initialement les organes caractéristiques de tout bon mâle. Lors du dévoilement de la statue, oeuvre du sculpteur montréalais Louis Hébert, en 1901, la gent locale aurait eu le souffle coupé en découvrant les dits appendices, soutient M. Kavanagh, et se serait empressée de les faire disparaître à la faveur de la nuit.

Aujourd'hui, un an après sa restauration, il n'y a plus aucune preuve d'altération... testiculaire.

« Il ne reste plus aucun indice qu'il y ait jamais eu quoi que ce soit entre les deux pattes arrière du lion, et pourtant je suis sûr qu'il y a un an, avant qu'ils ne l'aient... rafraîchi, cette preuve existait. Je soupçonne le gouvernement de vouloir étouffer l'affaire », lance M. Kavanagh, moqueur, qui semble voir là des relents de prudence du siècle dernier.

Mort d'un cycliste

Céline Péloquin écope huit mois pour son délit de fuite

QUÉBEC — Incapable de croire au trou de mémoire invoqué par l'accusée, le juge Gilles La Haye a condamné hier à huit mois de prison Céline Péloquin, l'automobiliste qui a reconnu avoir commis un délit de fuite après avoir heurté un cycliste. Celui-ci devait mourir quelques jours plus tard, en août dernier.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Le magistrat a qualifié d'outrageante et d'insultante la conduite de la jeune femme de 27 ans qui, après avoir heurté le cycliste de 17 ans, est revenue sur les lieux, a ralenti mais ne s'est pas arrêtée. Elle s'est plutôt rendue chez elle, à Val-Bélair, s'est changée et est allée souper avec un ami.

À l'issue de son incarcération, Céline Péloquin sera soumise à une probation durant trois ans et il lui sera interdit de conduire durant deux ans. Le procureur de la Couronne, Me Jean-Robert Nadeau, avait réclamé une peine d'incarcération continue alors que l'avocat de l'accusée, Me Pierre Rousseau, avait suggéré une peine de travaux communautaires ou de détention discontinue.

Dans son rappel des faits, le juge La Haye a indiqué que, le 29 juillet, en début de soirée sur le boulevard Père-Lelièvre à Québec, la jeune victime a été heurtée, a fracassé le pare-brise après avoir été traînée sur le capot puis a été projetée 75 pieds plus loin. Il ne devait jamais reprendre connaissance.

Fait troublant

Fait troublant, aux yeux du juge, Céline Péloquin venait tout juste d'avoir une altercation avec un autre cycliste. Après qu'elle eut omis de faire un arrêt obligatoire en roulant à haute vitesse, l'adolescent lui avait crié.

Elle est alors revenue en arrière et est descendue de son véhicule pour agripper l'adolescent par le collet. « J'ai pas d'ordre à recevoir de toi », lui a-t-elle dit.

Après lui avoir infligé trois taloches au visage, elle ajoute qu'il n'a qu'à s'enlever sinon elle lui « passe dessus ». Un kilomètre plus loin, l'accident fatal devait se produire.

Examinant une photo de la voiture dont le pare-brise était fracassé aux deux tiers, le juge La Haye n'a pu s'empêcher de se demander pourquoi la conductrice ne s'était pas arrêtée. C'était impossible, a-t-il dit, qu'elle ne se rende pas compte de ce qui venait de se produire.

Mêlée

Dans sa déclaration aux policiers, Céline Péloquin relate qu'elle avait consommé des médicaments dans les heures précédentes et qu'elle en a perdu « mentalement un bout ». Elle ajoute plus loin qu'elle ne s'est pas arrêtée parce qu'elle était « mêlée », ce qui est apparu paradoxal au magistrat.

Relevant un passage du rapport présentiel, le juge a noté que les explications de l'accusée étaient laborieuses et confuses. Elle se rappelle très bien de l'altercation avec le premier cycliste mais pas de l'accident. Elle attribue cette fois le « trou » à l'effolement provoqué par les menaces qu'elle venait de recevoir de son ex-concubin avec lequel, pourtant, elle va souper peu après.

Il ressort tout de même du rapport psychiatrique que Céline Péloquin est tout à fait responsable de ses actes et qu'elle ne présente aucune pathologie. Dotée d'une intelligence supérieure, elle est toutefois considérée comme très impulsive et

possède un seuil de tolérance à la frustration plutôt bas. Dans le passé, elle n'a jamais éprouvé de trouble de mémoire.

Taxis à l'aéroport

La cour renvoie la balle au fédéral

SAINTE-FOY — Disant que la requête relève de la cour fédérale, le juge Louis De Blois, de la cour supérieure de Québec, a rejeté, hier, la demande d'injonction concernant le nouveau système des deux lignes déposée par la Ligue de taxis de Québec inc. contre la direction de l'aéroport de Québec.

par JOANNE PELLETIER
LE SOLEIL

À la suite de cette décision, de nouvelles stratégies sont prévues par chacune des parties. M. Jacques Pelletier, directeur de l'aéroport, a confirmé qu'une nouvelle commission formée par le ministre fédéral des Transports siègera, mardi prochain, afin d'entendre les propositions de la Ligue de

taxis de Québec et de faire des recommandations à la direction de l'aéroport.

Cette commission sera composée de sept membres dont deux représenteront l'ensemble des taxis qui ont des ententes avec l'aéroport. L'Office des congrès et du tourisme, l'association des hôteliers et les compagnies aériennes auront également leurs représentants. Un des deux délégués de l'aéroport assurera la présidence de la

commission. « Étant donné que les recommandations de cette commission me seront directement adressées, je ne peux donc en être membre », a déclaré M. Pelletier.

Aucune confirmation du président de la Ligue des taxis de Québec inc., M. Raymond Martel, n'a pu être obtenue concernant sa participation à cette commission. Toutefois, M. Claude Traversy, président des taxis Coop-5191, a certifié au SOLEIL que la Ligue comptait proposer à la commission la tenue d'un vote parmi les 555 taxis de l'aéroport, soit les 440 membres de la Ligue de Québec et les 105 des compagnies Sainte-Foy, Laurier et Sillery. « Chaque taxi devra dire s'il est



Il ressort du rapport psychiatrique que Céline Péloquin est tout à fait responsable de ses actes.

pour ou contre les deux lignes. La majorité l'emportera », a affirmé M. Traversy.

Si on en croit les témoignages recueillis par LE SOLEIL, hier après-midi, auprès des chauffeurs et des propriétaires de taxis, les opinions demeurent partagées. Du côté de la Ligue de Québec, les cinq chauffeurs rencontrés ont délaissé leur partie de cartes pour déclarer qu'ils n'avaient aucun commentaire avant d'affirmer qu'ils ne veulent pas des deux lignes et qu'ils continueront leur boycott, du moins, jusqu'à mardi. « Aucune manifestation n'aura lieu d'ici le début de la semaine. Vous reviendrez mardi », a lancé un membre du groupe qui a refusé de s'identifier.

Pour leur part, deux chauffeurs de Sainte-Foy, en poste à l'aéroport, se sont dit satisfaits du nouveau système implanté depuis le 1er juin. « C'est équitable pour tout le monde, car chaque chauffeur, peu importe sa compagnie, a le droit de choisir la file qu'il veut à chacun de ses voyages », ont souligné les deux chauffeurs qui désirent garder l'anonymat par peur de représailles.

Quant à savoir si ce boycott provoque une pénurie de véhicules pouvant transporter les voyageurs, M. Mike Smith, employé de Transport Canada et répartiteur des taxis à la porte de l'aéroport, est catégorique. L'offre suffit largement à la demande, demande qui est beaucoup plus faible en période estivale.



Les chauffeurs de taxis de l'aéroport, photographiés ici un peu plus tôt cette semaine en pleine manoeuvre de boycott, devront revoir leur stratégie.

Les parents d'Isabelle Bourgeot seront ses représentants légaux

QUÉBEC — En vertu d'un jugement de la cour supérieure, les parents d'Isabelle Bourgeot, cette jeune femme disparue depuis sept ans, ont été désignés les représentants légaux de cette dernière, ce qui leur permet d'obtenir dorénavant toute information gouvernementale susceptible de mener à sa découverte.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

Donald Loiselle, un ex-enquêteur privé qui, à titre d'ami de la famille, fouille ce mystérieux dossier, a révélé hier au SOLEIL que cette décision rendue par le juge Jacques Philippon permettra de briser « le mur du silence ». « Avec cet outil-là, nous espérons retrouver Isabelle dans les plus brefs délais. »

En clair, le jugement signifie que les parents de la disparue — René Bourgeot, 71 ans, et Gisele-Renée Mauricette-Morin, 69 ans — jouissent maintenant du droit d'être mis au courant de tout renseignement concernant leur fille, si jamais, par exemple, cette

dernière recevait des soins dans un hôpital.

Selon M. Loiselle, il s'agirait de la première fois que la Commission d'accès à l'information permet que des tiers obtiennent le statut de représentants légaux. Lors de la présentation de la requête, cet organisme n'a fait valoir aucune objection, soulignant que la demande « respectait les lois existantes applicables ».

« Si elle possède une nouvelle identité, explique M. Loiselle, nous pourrions être mis au courant car les institutions gouvernementales seraient tenues de communiquer avec les parents. » M. Loiselle comptait d'ailleurs commencer une tournée de différents centres hospitaliers où Isabel-

le est susceptible d'être traitée en raison de ses troubles psychiatriques, consécutifs à un accident de la route subi en 1985.

Les indices permettant de retrouver la jeune femme de 32 ans s'avèrent encore très minces, même si la famille demeure convaincue qu'elle est vivante. Des témoins crédibles affirment l'avoir aperçue récemment dans le quartier Limoilou et à Sainte-Foy. « La femme qui l'a vue, il y a un an, est formelle. Elle connaît son monde, ce n'est pas une folle », affirme M. Loiselle.

« Pas question de la forcer à revenir chez elle contre son gré, ajoute-t-il, mais ses parents veulent s'assurer qu'elle est bien vivante, qu'elle a fait son choix en toute connaissance de cause. »

Rappelons que la famille Bourgeot offre une récompense de 10 000 \$ à quiconque leur livrera des renseignements pertinents permettant de retrouver leur fille.



Photographée ici en 1972 (en haut) et en 1974, Isabelle Bourgeot est disparue depuis sept ans.

PAYEZ

Moins...

FOURNIER

CHEVROLET • GEO • OLDSMOBILE

Autoroute de la Capitale et
boul. Pierre-Bertrand

687-5170

UN POINT, C'EST TOUT!

LA POLITIQUE

Le voyage de Rémillard dans le Grand Nord

Une démarche «humiliante», estime le PQ

QUÉBEC — « Humiliant ». Le responsable du dossier constitutionnel pour le Parti québécois, M. Jacques Brassard, n'a pas d'autres mots en tête pour exprimer sa réaction à l'annonce du voyage du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales, M. Gil Rémillard, dans le Grand Nord canadien lundi et mardi prochains.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

« C'est humiliant de voir le gouvernement québécois se comporter en quêté », déclare au SOLEIL le député péquiste de Lac-Saint-Jean qui, à partir de son chalet d'été, demeure inévitablement branché sur l'actualité constitutionnelle.

Parlant de vacances, M. Brassard se demande quand Gil Rémillard mettra fin « à ses pérégrinations touristiques ». « Il est allé au stampede à Calgary, puis à la pêche au Nouveau-Brunswick. Le voilà au Yukon maintenant pour faire du rafting peut-être ? » lance à la dérision le péquiste.

La porte-parole du premier ministre

Robert Bourassa, Mme Sylvie Godin, affirme que la visite de M. Rémillard dans le Nord canadien est « une suite logique des échanges » entretenus par M. Bourassa avec la leader du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Mme Nellie Cournoyea et le premier ministre du Yukon, M. Tony Penikett.

Le carnet de voyage du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales n'est pas encore tout à fait à point. Il quitte le Québec demain pour se rendre à Yellowknife où il rencontrera son homologue des Territoires du Nord-Ouest, M. Stephen Kakfwi, lundi et mardi.

En fin d'après-midi hier, aucune décision n'avait encore été prise au sujet d'une éventuelle ren-

contre avec des représentants du gouvernement du Yukon.

Droit de veto

Le droit de veto du Québec sur la création de nouvelles provinces canadiennes sera au cœur des discussions qu'auront le ministre Rémillard et les leaders du Nord.

Le Québec cherche à récupérer son droit veto dans cette matière, un droit qui lui avait été pourtant

promis dans l'accord du lac Meech, de regrettable mémoire, mais perdu quelque part dans l'entente constitutionnelle intervenue le 7 juillet entre les différents partenaires du Canada anglais. Les Territoires du Nord-Ouest (54 000 habitants) et le Yukon (29 000 bonnes âmes), qui aspirent légitimement à accéder au rang de provinces, s'opposent farouchement à ce que le Québec,

avec son droit de veto récupéré, vienne contrecarrer leur plan.

Le péquiste du Lac-Saint-Jean se demande ce que le Québec cherche à marchander avec les élus du Nord. « Les gens des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon ont déjà annoncé leurs couleurs. Ils ne veulent rien savoir d'un veto pour le Québec sur la création d'une nouvelle province.

C'est pourtant assez clair ».

Pour le Parti québécois, Robert Bourassa doit résister « aux invitations pressantes de Joe Clark, Ovide Mercredi et Bob Rae » pour un retour du Québec à la table des négociations. « Cette fois-ci, le reste du Canada n'a plus le goût de tenir compte des conditions du Québec », prétend Jacques Brassard.

Pour la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada

Ottawa ajoute l'insulte à l'injure

OTTAWA — Le gouvernement fédéral ajoute l'insulte à l'injure en proposant une fois de plus de diluer les propositions constitutionnelles sur la dualité linguistique, soutient la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada.

par MANON CORNELLIÉ
de la Presse canadienne

« On vient de prendre connaissance d'une nouvelle clause Canada et on peut dire que le gouvernement fédéral passe de l'insulte à

l'injure. Cela se détériore au lieu de s'améliorer », a déclaré à la Presse Canadienne M. Marc Godbout, directeur général de la Fédération.

M. Godbout avait pris connaissance d'une nouvelle version de la clause Canada concoctée par les fonctionnaires fédéraux et qui

était datée de mercredi. Il était furieux. « C'est la pire de toutes les versions », a-t-il lancé, parlant même de « génocide culturel des communautés francophones et acadiennes ».

Selon la dernière formule dont la Presse Canadienne a obtenu une version anglaise, les Canadiens s'engageraient à soutenir la vitalité et le développement des communautés de langue officielle à travers le Canada mais leurs gouvernements verraient leur rôle limité à la protection des droits de ces minorités.

Le 7 juillet, le fédéral, les neuf provinces anglophones et les leaders autochtones avaient accepté un libellé qui stipulait que les gouvernements s'engageaient à soutenir la vitalité et le développement de ces communautés à travers le Canada.

Cette clause devait aussi servir à l'interprétation de la Charte canadienne des droits, ce qui n'est plus le cas dans la nouvelle version.

Ce qu'il ne comprend pas, c'est que le fédéral mijote ce recul alors que neuf provinces anglophones avaient accepté la responsabilité de voir au développement de leur minorité francophone.

« Mais là, parce que le Québec émet des réserves, le fédéral veut niveler par le bas. Si le Québec a un problème, qu'on le règle avec lui et qu'on arrête de pénaliser nos communautés. On a littéralement notre voyage », a-t-il lancé.

M. Godbout a insisté sur le fait que Québec n'a jamais demandé de retirer aux minorités les gains qu'elles avaient faits. Depuis le début, c'est Ottawa qui a pris l'initiative. « C'est incroyable ! Le gouvernement fédéral doit théoriquement défendre les minorités mais dès qu'il peut nous éliminer, il le fait », a-t-il poursuivi.

Et s'il le faut, de dire M. Godbout, les francophones hors Québec demanderont des garanties, comme celles données aux autochtones, à savoir qu'aucun changement constitutionnel affectant leurs droits ne puisse être adopté sans leur accord.

■ Plus de sénateurs francophones

(PC) — L'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) propose d'ajouter au moins un sénateur francophone par province. Puisque Robert Bourassa déplorait « le nombre très limité de sénateurs francophones » dans le projet d'entente constitutionnelle des provinces anglaises et du ministre fédéral Joe Clark, l'ACFA estime qu'une nouvelle constitution doit garantir au moins un sénateur francophone dans chaque province, et territoire le cas échéant.

LOCAL À LOUER

Environ 7 000 pi ca, situé sur le boul. Laurier à Sainte-Foy. Idéal pour restaurant ou autre.
Pour information, contactez M. Marcel Julien de 8 h 30 à 17 h, du lundi au vendredi, au 653-5234.

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant
35190831
Simon, composez sans frais le
1-800-563-8688
Plus de
3 500 points
offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**
CLUB Multi points

LES SOLDES DU FABRICANT.
L'OCCASION OU JAMAIS
DE FAIRE UNE BONNE AFFAIRE!



PICK-UP PRÊT-À-EMPORTER RECHERCHE CHAUFFEUR AVEC EXPÉRIENCE.

LIQUIDATION PICK-UP SPACECAB ISUZU 1992.

Nous sommes à la recherche de chauffeurs qualifiés pour prendre possession de nos derniers pick-up Spacecab Isuzu 1992.

Et nous n'aurons pas de difficulté à trouver des candidats car nos Soldes du fabricant risquent d'en attirer plus d'un.

Le pick-up Spacecab Isuzu 1992 possède un équipement de série:

- ◆ Moteur de 2,3 litres.
- ◆ Garantie de 3 ans/60 000 km* sans déductible.
- ◆ Freins antiblocage aux roues arrière.
- ◆ Caisse à parois doubles en acier galvanisé.
- ◆ Construction en acier massif.
- ◆ Cabine assez spacieuse pour accommoder 4 adultes.

Le tout à un prix tout à fait alléchant (Nous ne mentionnons pas de prix pour vous laisser l'oppor-

tunité de négocier avec votre concessionnaire!).

Alors pourquoi hésiter plus longtemps, venez nous faire une démonstration de vos talents de chauffeur dès aujourd'hui!

ISUZU
Un monde d'expérience.

*Selon la première éventualité offerte. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Offre valide jusqu'à épuisement des stocks et pour les ventes au détail seulement.

Tremblay Saturn Saab Isuzu
1330, boul. du Royaume
Chicoutimi (Québec) 549-3320

Saturn Saab Isuzu Rive-Sud
4585, boul. De La Rive Sud
Lévis (Québec) 835-1888

Saturn Isuzu Chaleurs
142, Route 132, C.P. 9
New Richmond (Québec) 392-5033

Ste-Foy Saturn Saab Isuzu
3330, rue Watt
Ste-Foy (Québec) 653-1312

Select Saturn Saab Isuzu
4200, boul. Royal
Trois-Rivières Ouest (Québec) 371-3113

Accroissement des heures d'affaires

Les supermarchés veulent notre mort disent les dépanneurs

« Les chaînes d'alimentation veulent faire mourir les dépanneurs », estime le directeur québécois des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC-FTQ), M. Yves Bellemare, qui désapprouve l'ouverture des supermarchés jusqu'à 23 h.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Mme Micheline Gagnon, propriétaire d'Accommodation St-Jean, à Saint-Jean-Christophe, croit également que les grandes chaînes veulent écraser les dépanneurs indépendants pour avoir le monopole de l'alimentation.

Depuis un an, Mme Gagnon subit la concurrence de Métro et d'IGA en soirée, sept jours sur sept. Au début, Mme Gagnon a vu baisser son chiffre d'affaires de 20 %. Au fil des mois, la situation s'est toutefois stabilisée et elle a retrouvé ses clients. « Le service est plus personnalisé ici et je suis au poste dès 7 h. Ce n'est pas Pro-

vigo qui fait ça. »

Un peu plus loin sur la rue Commerciale de Saint-Jean-Christophe, M. Michel Chabot gère un dépanneur Provi-soir. S'il n'a pas constaté une baisse de ses revenus, il a néanmoins noté que l'augmentation de ceux-ci est moindre que ce qu'il avait d'abord prévu. « Mes prévisions d'augmentation sont à l'eau. Il y a une baisse des ventes des produits laitiers, du vin et de boulangerie. » Il a donc diversifié ses produits et fait plus de promotion pour attirer des clients. « Il faut réagir pour vivre. »

Mme Jeannine Voyer possède elle aussi un dépanneur à Saint-Jean-Christophe, Accommodation Edgar Voyer. Si elle n'était pas

propriétaire de son dépanneur depuis 22 ans, elle admet qu'elle ne verrait pas l'accroissement des heures d'affaires des supermarchés avec autant de calme. « Notre chiffre d'affaires a chuté au début de 30 à 40 %. Il a remonté après. »

Les propriétaires craignent que les grands de l'alimentation, Pro-vigo, IGA, Métro commencent par ouvrir leurs portes de 8 h à 23 h, mais qu'ils décident par la suite d'opérer leurs commerces 24 heures sur 24, comme cela se fait aux États-Unis. Les dirigeants des TUAC ont la même appréhension.

Pas plus d'emplois

Si les dirigeants syndicaux s'opposent à l'accroissement des heures d'ouverture, ce n'est pas uniquement pour protéger les

« petits dépanneurs » et la libre-concurrence. M. Bellemare affirme que les employés des supermarchés ne sont pas intéressés à travailler tard en soirée.

Selon le directeur québécois des TUAC et vice-président de la FTQ, il est faux de prétendre qu'il y aura plus d'emplois si les commerces ouvrent plus longtemps. « Il y aura tout simplement déplacement de la main-d'oeuvre et précarisation de l'emploi. Au lieu d'avoir un poste régulier de 40 heures, il y aura quatre postes de 10 heures. Les gens devront travailler dans quatre magasins pour pouvoir vivre ». Actuellement, environ 70 % du personnel des épiceries travaillent à temps partiel.

Dans les conventions collectives des quelque 40 000 travailleurs de l'alimentation au détail

qu'ils représentent, les TUAC ont bien l'intention de maintenir la clause du volontariat pour le travail en soirée. A plusieurs endroits, les employés embauchés après 1990 ne peuvent toutefois pas se prévaloir de cette clause.

Le président de la section 503 (région de Québec) des TUAC, M. Marcel Tremblay, trouve pour sa part désolant de voir cette dégradation de la société québécoise. « Nous ne sommes pas aux États-Unis ni dans les autres provinces. C'est triste de devenir une simple société de commerçants et d'acheteurs. » M. Tremblay admet que ce discours peut paraître étrange d'un dirigeant syndical qui a tout intérêt à ce que plus de travail-

leurs paient des cotisations syndicales. Il croit cependant qu'il appartient aux syndicats de préserver la qualité de vie des travailleurs.

Aux heures d'ouvertures des supermarchés, se pose aussi pour les TUAC l'accroissement des heures d'affaires des magasins à rayons, tels Sears, La Baie, Eaton. Des représentants syndicaux, du milieu des affaires et du ministère de l'Industrie et du Commerce ont actuellement des échanges à ce sujet, depuis que l'Ontario a autorisé l'ouverture de tous les magasins le dimanche. « Ils tentent de parvenir à un consensus », a indiqué hier un porte-parole du cabinet du ministre Gérald Tremblay.

■ Accord à la Voie maritime

OTTAWA (PC) — Les négociateurs de la Voie maritime et de ses 1500 éclusiers, préposés à l'entretien et employés de bureau ont conclu une entente de principe, hier, pour le renouvellement de leur convention collective, expirée depuis le 31 décembre dernier. L'accord devra être entériné par les membres de la Fraternité canadienne des cheminots, employés des transports et autres ouvriers, qui travaillent à Welland et Cornwall, en Ontario, et Montréal et Beauharnois, au Québec.

VOUS CHERCHEZ UN LOGEMENT ?
LES JARDINS ÉMOND
VOUS EN OFFRENT UN SUPERBE!
3 1/2 - 4 1/2 ou 5 1/2

- Ascenseur
- Planchers de béton
- Alarme + sécurité
- Isolation et insonorisation supérieures
- Tranquillité
- Aménagement paysagé
- Près de tous les services

VOYEZ NOTRE PROMOTION SPECIALE

BAIL COMMENÇANT EN JUILLET 92 DISPONIBLE MAINTENANT

682-0213
683-6847
Roulotte de location: 450, Rousseau Vanier

RAOUL ÉMOND
Promoteur - Constructeur

SPECIAL DE LA RENTRÉE

SARRAUS de laboratoire

RABAIS DE 20%
(homme et femme)

LA PLAZA DE L'UNIFORME
Plaza laval (sous-sol), 2750, chemin Sainte-Foy
(face à l'hôpital Laval)

RANDONNÉE MANUVIE pour le coeur

Maillez-vous à la chaîne

UNE GRANDE FÊTE ANIMÉE!
Une excitante randonnée accessible et sécuritaire pour toute la famille.

Inscrivez-vous
15 \$

Rues fermées à la circulation automobile, haltes avec services: premiers soins, dépannage mécanique, coin retrouvailles, eau, toilette, animation, certificat de participation, goûter pour chaque participant.

15 \$ avant le 7 août, 20 \$ après le 7 août, 25 \$ le matin du 20 septembre

Compère 125

Dimanche, 20 septembre
50 kilomètres
Parc Cartier-Brébeuf, 9 heures

Financière Manuvie

Renseignements **527-Vélo**

Dépliants d'inscription disponibles chez

Provi-Soir

En collaboration avec **LESOLEIL** **GRC**

Clinique d'ophtalmologie
Dr J.R. Clément m.d.

Verres de contact

PLACE DE LA CITÉ
2635, boul. Hochelaga, Sainte-Foy
(418) 654-1488

LE CONGRÈS DES NUMISMATES DU CANADA
EXPOSITION DE MONNAIE
AU CENTRE SHERATON MONTRÉAL
1201, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST
DU 30 JUILLET AU 2 AOÛT 1992
OUVERT AU PUBLIC

Judi 30 juillet 16h à 17h30
Vendredi 31 juillet 10h à 18h
Samedi 1er août 10h à 18h
Dimanche 2 août 10h à 16h

- Les plus importants marchands du Canada
- Stands: Monnaie royale du Canada, Monnaies d'Autriche, d'Australie et de France
- Conférence
- Nombreux prix de présence

+ 5 IMPORTANTS ENCANS DIRIGÉS PAR LE GROUPE TRANS-QUÉBEC

Entrée: 3,50 \$ Rens.: Comité C.N.A. 1992 (514) 449-1888

UNE VRAIE AUBAINE!

CAVALIER VL SEDAN

Stock 20822

- air climatisé
- radiocassette AM-FM
- freins ABS
- moteur 2,2 litres
- chauffe-moteur

9969 \$*

*Préparation et rabais GM inclus. Transport et taxes en sus.

Avant d'acheter... Comparez les prix MARLIN!

MARLIN **Geo**
Chevrolet Oldsmobile Inc.

Service de nuit jusqu'à 3h du matin du lundi au jeudi

c'est grandement accueillant!

2145, boul. Charest Ouest, Québec **688-1212**

MOIS APRÈS MOIS, STE-FOY LALLIER VOUS A OFFERT LES MEILLEURS PRIX ET LES MEILLEURES PROMOTIONS SUR LE MARCHÉ...

PAS DE TAXIS
NOUS PAYONS LES TAXES POUR VOUS (CHEQUE)

AVRIL 1992

MAI 1992

LUNDI 18 MAI C'EST LA FÊTE DES DOLLARS
COUTANT DU FABRICANT + 1 \$

HONDA lallier
2000, BOUL. CHAREST OUEST
687-2525

5 ANS GARANTIE 100 000 km

ET NOS OFFRES SONT SI AVANTAGEUSES QUE LA CONCURRENCE ESSAIE TANT BIEN QUE MAL DE VOUS OFFRIR DE PÂLES IMITATIONS. QU'À CELA NE TIENNE...

Cette fois-ci, on vous offre plus

C'EST ENTRE VOUS ET NOUS QUE SE NÉGOCIERONT LES MEILLEURS PRIX... et c'est sur place que vous constaterez toute la différence!

LE CONCESSIONNAIRE HONDA LE PLUS PRÈS DE VOUS

HONDA lallier

ACCORD LX
2 et 4 portes
PRIX SPÉCIAL SUR PLACE SEULEMENT!

ACCORD EX
PRIX SPÉCIAL SUR PLACE SEULEMENT!

ACCORD EX-R
2 et 4 portes
PRIX SPÉCIAL SUR PLACE SEULEMENT!

* Transport, préparation et taxes en sus

2000, BOUL. CHAREST OUEST
687-2525

En Bref

■ Oka : Québec n'ira pas en appel

MONTRÉAL (PC) — Le procureur général du Québec n'en appellera pas du verdict d'acquiescement des 34 Mohawks impliqués dans la crise d'Oka durant l'été 1990. Dans un communiqué publié hier, le bureau du ministre québécois de la Justice Gil Rémillard a déclaré n'avoir trouvé aucun motif valable en vue de contrer ce verdict d'acquiescement. Les 34 Amérindiens faisaient face à diverses accusations, dont obstruction au travail des policiers, assaut, possession d'armes et participation à une émeute. Tous ont été arrêtés à la suite de la crise d'Oka qui avait duré 78 jours.

■ Manif contre les « scabs »

MONTRÉAL (PC) — Quelques centaines de travailleurs en conflit de travail dans des entreprises relevant du Code canadien du travail ont manifesté hier devant le complexe Guy-Favreau, à Montréal, afin de protester contre l'utilisation d'employés de remplacement ou briseurs de grève par les employeurs. Les 450 agents de bord de Nationalair sont en lock-out depuis près de neuf mois mais les activités du transporteur aérien se poursuivent grâce à l'embauche de personnel de remplacement. Même situation chez les 314 employés de Vidéotron sur les rives nord et sud de Montréal, en grève depuis le 5 juin. Des syndiqués de Nationalair et de Vidéotron ont participé à la manifestation d'hier, au cours de laquelle Clément Godbout, secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), a exigé d'Ottawa une législation interdisant les briseurs de grève. Le Québec a adopté une loi anti-briseurs de grève en 1977 et l'Ontario s'apprête à faire de même. Aux États-Unis, le Congrès doit également étudier un tel projet de loi. Selon les syndicats, les conflits de travail dans les entreprises sous juridiction fédérale (banques, transports et télécommunications) sont les plus longs et les plus violents parce que les employeurs peuvent les laisser durer longtemps en embauchant d'autres travailleurs.

Québec et Ottawa accordent un prêt de 16 millions \$ à Tioxide Canada

MONTRÉAL (PC) — Québec et Ottawa octroieront sous peu un prêt sans intérêt de 16 millions \$ à Tioxide Canada, l'un des grands pollueurs au Québec, pour la construction — déjà amorcée — d'une usine de production de bioxyde de titane, à Bécancour, évaluée à 175 millions \$.

Chaque palier de gouvernement accordera une aide de 8 millions \$ à Tioxide, conformément à l'entente Canada-Québec sur le développement industriel régional.

Même si les négociations entre les parties ne sont pas complètement terminées, l'entente devrait « se finaliser » sous peu, a indiqué Claude Meunier, porte-parole de la Société de développement industriel du Québec (SDI).

Dans un décret daté du 30 juin et paru mercredi dans la Gazette officielle du Québec, le cabinet des ministres a approuvé l'octroi du prêt de 8 millions \$ à Tioxide, dont l'usine de Tracy cause des mots de tête au ministère de l'Environnement. Par ce même décret, le cabinet mandate la SDI pour qu'elle octroie ce prêt à Tioxide.

En 1986, Tioxide, dont la maison-mère est située en Grande-Bretagne, avait promis à Québec de diminuer de 85 % les rejets polluants de son usine de Tracy. Cette promesse ne fut jamais tenue et l'usine a continué à déverser annuellement dans le fleuve ses 127 tonnes métriques d'acide sulfurique et ses 8,4 tonnes de fer.

Depuis le 15 juin, l'usine de Tracy est sous le poids d'une ordonnance de fermeture du ministère de l'Environnement. Tioxide Canada a cependant porté l'ordonnance devant la cour municipale du Québec. L'usine continue de fonctionner dans l'attente de la décision.

Au cours de la semaine prochaine, Tioxide recevra une lettre d'offres des deux gouvernements, laquelle indiquera les termes et

les conditions de l'octroi de l'aide de 16 millions \$.

Ottawa a signé la lettre d'offres jeudi. Québec devait la signer hier. Une fois que Tioxide aura apposé sa signature à la lettre d'offres, celle-ci tiendra lieu de contrat.

Les autorités impliquées ne veulent en aucun cas révéler les termes et les conditions du contrat.

L'usine de Bécancour est évaluée à quelque 175 millions \$ et son ouverture est prévue pour la

fin de 1994. D'une capacité de 60 000 tonnes, elle utilisera le nouveau procédé au chlorure mis au point par Tioxide. Le projet permettrait la création d'une centaine d'emplois permanents et de quelque 400 emplois temporaires.

Plus moderne, moins polluante, conforme aux normes antipollution du ministère de l'Environnement, l'usine de Bécancour continuera de fabriquer ses pigments de titane. L'usine de Tracy se verra confier les travaux intermédiaires et de finition, qui ne créeraient pas de pollution.

■ Ça négocie chez Molson-O'Keefe

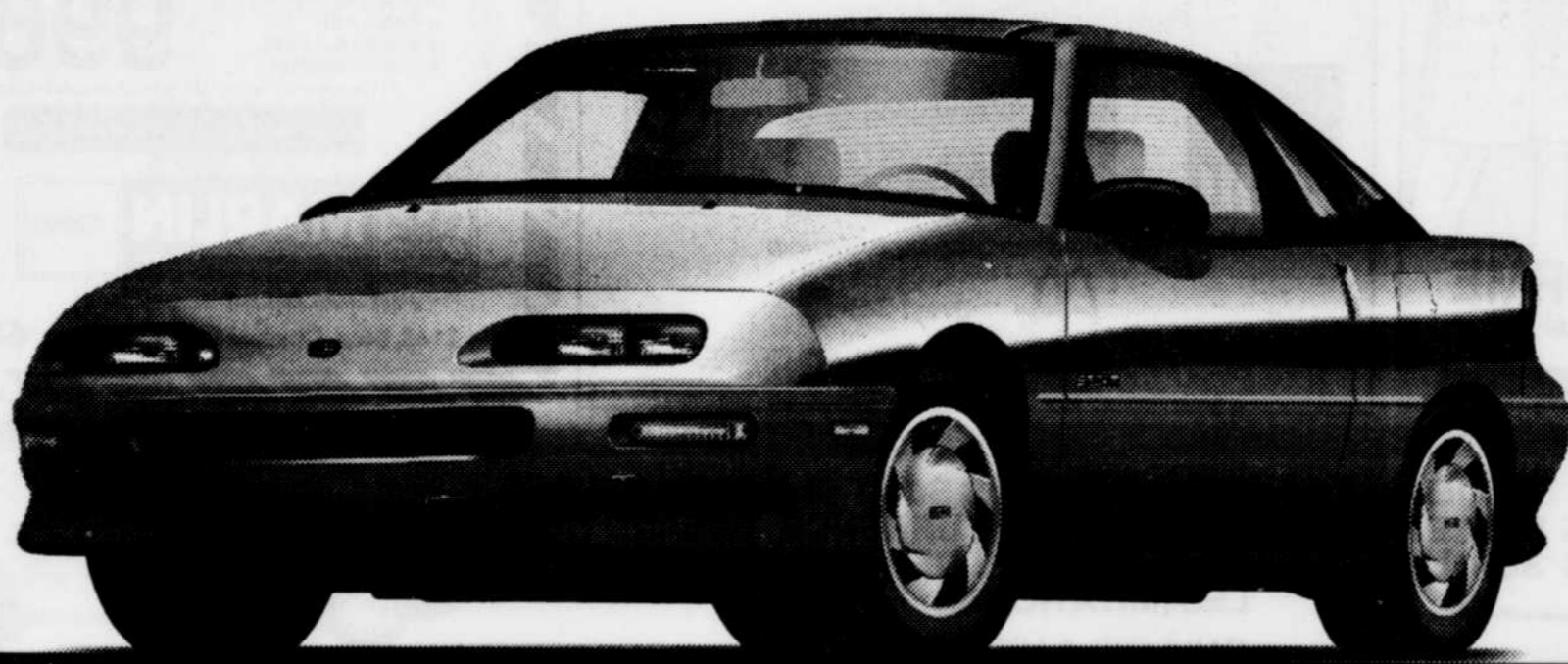
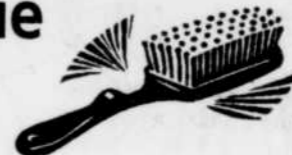
MONTRÉAL (PC) — Devant la menace d'une grève de ses 1650 employés de Montréal, la brasserie Molson-O'Keefe a invité hier le syndicat des Teamsters à la reprise des négociations pendant le week-end. Rompues au milieu de la semaine, les négociations concernent la sous-traitance, l'emploi de personnel temporaire et les horaires de travail. Les Teamsters ont menacé de déclencher la grève la semaine prochaine, en pleine haute saison de vente de la bière, si une entente n'intervient pas pour la conclusion d'une convention de travail de trois ans. Les employés sont sans contrat de travail depuis la fin de 1990.

► NE FAIT PAS PARTIE DE L'ÉQUIPEMENT DE BASE DE LA STORM:



Les lotions de bronzage n° deux, n° quatre et n° huit

- la carte de la St-Valentin
- Vos deux meilleures amies
- une lampe de poche rose
- la bouteille de fixatif vide
- le sac d'aérobic
- la brosse à cheveux perdue
- un vieux carnet d'adresses
- la cravate de Paul
- le parapluie d'une amie, etc...



► PAR CONTRE, VOUS TROUVEREZ:

- ① moteur 1,6 L 12 soupapes à injection électronique
- ② suspension sportive indépendante aux quatre roues
- ③ coussin gonflable côté conducteur
- ④ radio AM-FM stéréo
- ⑤ système d'échappement en acier inoxydable
- ⑥ boîte manuelle à 5 vitesses avec surmultipliée
- ⑦ vitres teintées
- ⑧ garantie 3 ans - 60 000 km sans franchise*

* Le prix de détail suggéré par le fabricant pour le modèle de base Geo Storm 1992 est de 13 690 \$, préparation à la route comprise. Transport, assurances, immatriculation et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à moindre prix.

† Garantie limitée de 3 ans ou 60,000 km selon le premier terme atteint. Certaines conditions s'appliquent. Demandez les détails au concessionnaire.

Geo Storm

Une des petites sportives les mieux équipées... À un des meilleurs prix!

JE VEUX MA LIBERTÉ!
CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHEVROLET GEO OLDSMOBILE.

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
19381979
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688

Plus de
3 500 points
offerts cette semaine dans **LES SOLUS**



Découvrez
La Méditation
Énergie * Son * Lumière

Entrez dans le monde fascinant de la méditation... Apprenez comment méditer



CONFÉRENCE à Québec

Par V. Satyananda, professeur de l'AUMISME, 20 ans d'expérience
Plaza Universel
3031, boul. Laurier, Sainte-Foy

Date: 11 août 19h30. Coût: 12 \$
Réservation obligatoire: appel sans frais
1-800-665-6121

Prochaines conférences:
Comprendre vos rêves

Voulez-vous en savoir plus sur
la **MORT**
et la
RÉINCARNATION?

Qu'arrive-t-il après la mort? Comment et pourquoi nous nous réincarmons? Qu'arrive-t-il au suicide? Quelle est la différence entre l'embaumement et l'incinération? Comment nous préparer à la mort? Comment aider les mourants?

CONFÉRENCE

à Québec

par V. Satyananda, professeur de l'AUMISME, 20 ans d'expérience
Plaza Universel, 3031, boul. Laurier, Sainte-Foy

Mardi 28 juillet, 19h30. Entrée: 10 \$

Réservation obligatoire: appel sans frais

Information: 1-800-665-6121

Prochaine conférence: "Comprendre vos rêves"

LES ENTREPRISES
ROBERT CÔTÉ

■ Distributeur de matériel électrique

■ Spécialités industrielles

choix
service
qualité

QUÉBEC
165, des Cèdres
Québec, Qc G1L 1M8
(418) 626-1142 Fax: 626-7672
SAINT-ROMUALD
2044, 3e Rue
Saint-Romuald (QC) G6W 5M6
(418) 839-1257 Fax: 839-5848

LE MONDE

Soldats canadiens au secours d'un convoi humanitaire

SARAJEVO (AFP, CP, Reuter) — Deux convois de l'ONU — dont celui qui tentait de rallier Gorazde, une ville assiégée par les Serbes et entourée de mines au sud-est de Sarajevo — étaient bloqués hier soir à plus de 70 km à l'est de la capitale bosniaque, dans un village de montagne où ils devaient passer la nuit avant de faire demi-tour.

L'autre convoi, composé d'une équipe de démineurs canadiens, était aussi arrêté au même endroit, a indiqué hier un porte-parole des forces armées canadiennes à Sarajevo, le sergent-

major Stephen Gordon, de Belleville, en Ontario.

Le sergent-major a précisé que les démineurs canadiens devaient agir avec énormément de circonspection car les mines utilisées contenaient plus de matière plastique que de métal et que les appa-

reils de détection des démineurs ne pouvaient que repérer le métal.

Le premier des convois était celui de la toute première mission internationale autorisée par les Serbes à se rendre à Gorazde, où ils assiègent, depuis trois mois et demi, plus de 70 000 habitants et réfugiés.

Selon les rares témoignages transmis par des radios-amateurs, la situation des personnes coincées dans cette ville, située à 85 km au sud-est de Sarajevo, est dramatique, tant à cause des pillonnages incessants que du man-

que de vivres et de médicaments.

Cette mission, forte de quatre ou cinq civils, de deux camions du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et d'une camionnette de l'Organisation mondiale de la santé et de véhicules d'escorte de casques bleus, était partie de Sarajevo jeudi matin pour évaluer la situation à Gorazde.

Jeudi, alors que ce convoi était à 12 km de Gorazde, deux des véhicules ont été endommagés par l'explosion de mines. Un civil bosniaque a été coupé en plusieurs

endroits de la tête par des morceaux de verre.

Hier, le second convoi était parti de Sarajevo à la rescousse du premier. Fort de trois VAB, d'un camion-radio et d'un camion-grue français, ainsi que d'un char-bulldozer canadien, il comprend environ 25 Casques bleus, dont les démineurs canadiens.

Sombre prédiction

Par ailleurs, un demi-million de personnes devenues sans abri à cause de la guerre civile en Yougoslavie pourraient mourir de froid et de faim l'hiver prochain si

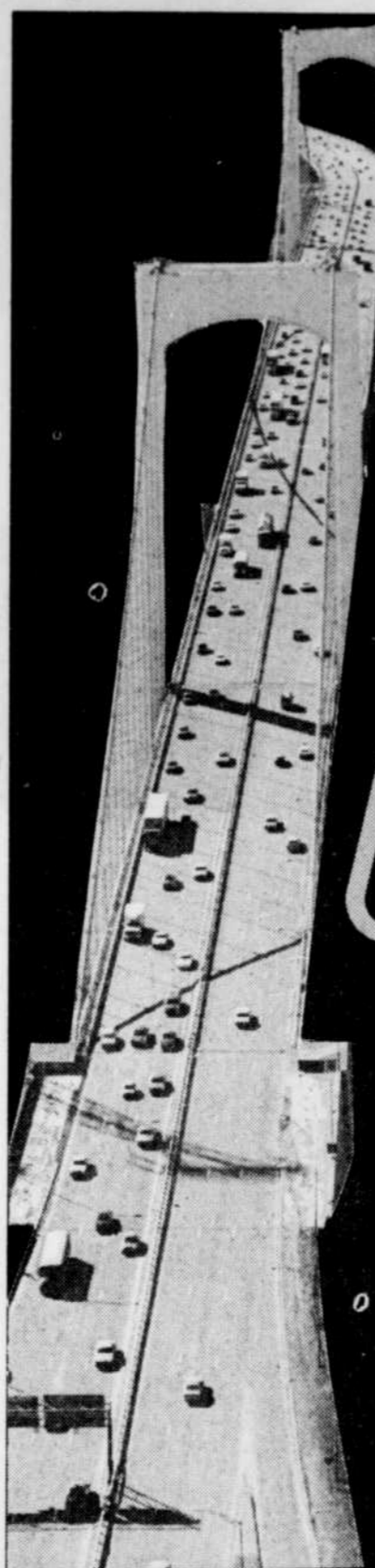
rien n'est fait pour elles, a estimé un responsable de l'ONU.

« Il faut d'urgence plus de moyens financiers et logistiques sinon nous serons tous responsables si ces gens meurent de froid et de faim », a déclaré au quotidien Westdeutsche Allgemeine Zeitung le représentant en Yougoslavie du Haut Commissariat des Nations unies aux réfugiés, José Maria Mendiluce.

Si les combats ne cessent pas, dit-il, l'ONU estime qu'il y aura d'ici à la fin de l'année un million de réfugiés de plus.



Ces deux jeunes combattantes se reposaient, hier après-midi, à Sarajevo, durant une pause dans les hostilités. Les deux adolescentes, des volontaires, font partie d'une unité spéciale de la police. Elles espèrent un accord de paix qui leur permettra de retourner à leurs études.



DÈS LUNDI
N'ACHETEZ PLUS
SUR LA
RIVE NORD

VOUS PAYEZ TROP
CHER POUR RIEN

rabais comme
vous n'en avez jamais vu sur...

ACCORD et Civic

25 ANS À VOTRE SERVICE

Service de limousine
Rive-Sud, Rive-Nord

ee

Automobiles inc.

HONDA

40, rte Kennedy, Lévis
833-2135

LA FAMILLE
EST EN «ACCORD»

LES CONCESSIONNAIRES
HONDA
SELECT

GARAGE
RECOMMANDE
CAA

100000
GARANTIE

Recommandé depuis
plus de 15 ans

En un an, le niveau de vie des Russes a baissé de 32%

MOSCOU (AFP) — Le niveau de vie des Russes a baissé de 32 % en un an, selon des chiffres du comité russe des statistiques publiés hier par ITAR-TASS.

La hausse des prix a été telle que l'augmentation des revenus, en moyenne multipliés par 5,6 en un an, reste insuffisante, selon une étude sur le premier semestre 1992.

Les salaires des ouvriers et des fonctionnaires s'élèvent en

moyenne à 2880 roubles, soit huit fois plus que l'année dernière.

En juin, le salaire moyen dans les entreprises d'Etat était de 4.400 roubles, soit 1,5 à 1,8 fois moins que dans les entreprises privées ou les joint-ventures, selon la même source.

VERRES DE CONTACT
CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE RICHARD
Gaëtan Richard, md
FRCS(C)
1045, chemin Ste-Foy
QUÉBEC
Face Hôpital St-Sacrement
683-4450

B
COLLÈGE BART
ENSEIGNEMENT PRIVÉ
751, côte d'Abraham
Québec (Québec)
G1R 1A2
(418) 522-3906

FORMATION INTENSIVE EN TECHNIQUES DE BUREAU

Diplôme : certificat d'études collégiales

Les cours permettent d'acquérir tous les outils et techniques nécessaires pour travailler efficacement dans un bureau.

Entre autres :

- Traitement de texte (WordPerfect) Base + Avancé
- Traitement de données (Lotus)
- Comptabilité + Comptabilité informatisée
- Grammaire française
- Rédaction d'affaires
- Anglais des affaires
- Micro-ordinateur
- Dactylographie
- Gestion des documents

SERVICES OFFERTS PAR LE COLLÈGE :

- Aide au placement
- Prêts et bourses
- Groupes réduits dans l'apprentissage des logiciels
- Stage en entreprise
- Ateliers de dictées françaises (sans frais)
- Ateliers de conversation anglaise (sans frais)

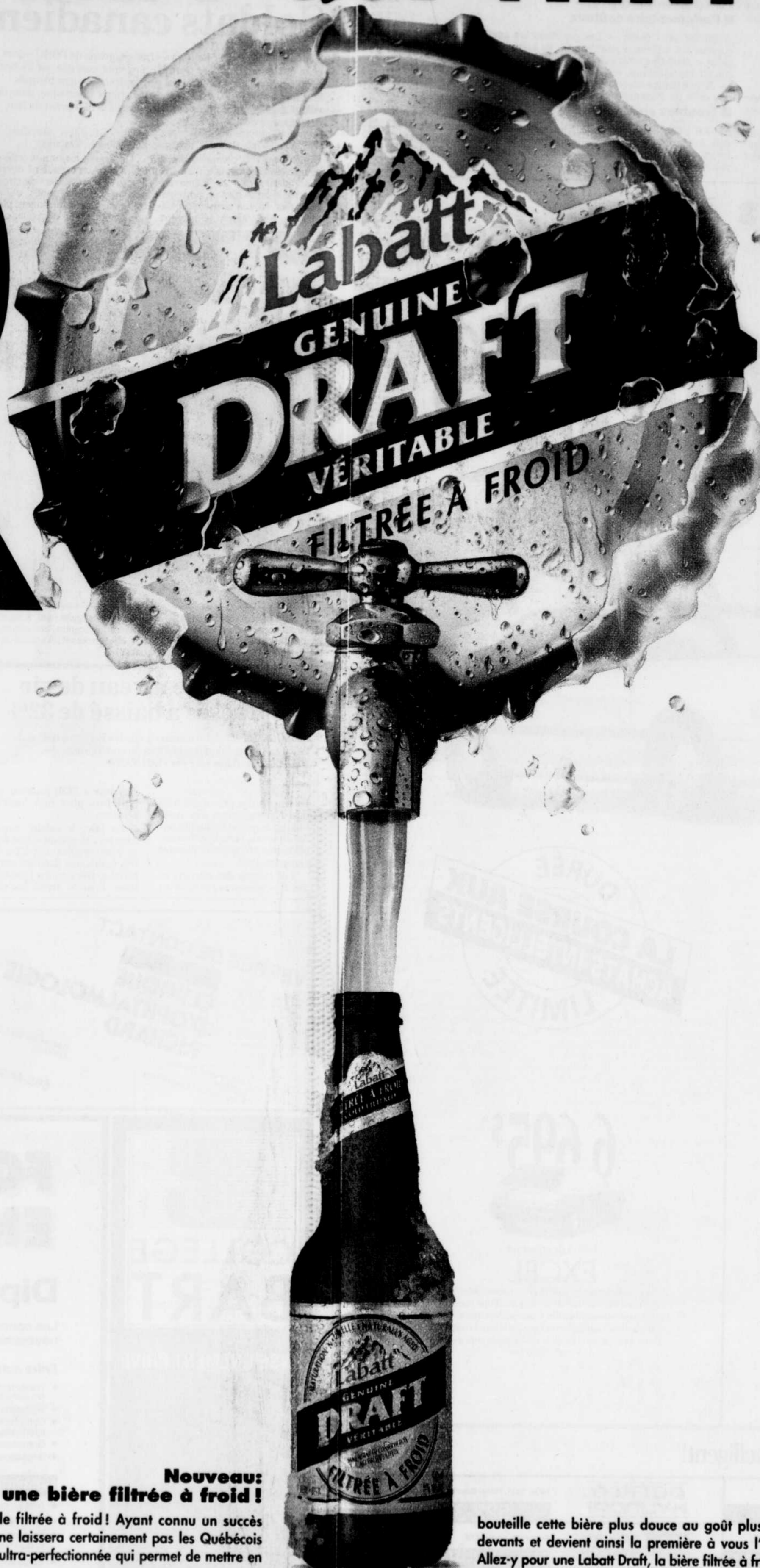
DURÉE : 1 AN
DU 26 AOÛT 92
AU 26 AOÛT 93

OBTENEZ UN DIPLÔME ET DONNEZ-VOUS UNE VRAIE CHANCE D'EMPLOI

522-3906

LA DRAFT QUI VIENT DU

FRID



**Nouveau:
une bière filtrée à froid!**

Enfin, la voici, cette draft véritable filtrée à froid! Ayant connu un succès phénoménal partout au pays, elle ne laissera certainement pas les Québécois de glace. En utilisant une méthode ultra-perfectionnée qui permet de mettre en

bouteille cette bière plus douce au goût plus frais, Labatt prend donc les devants et devient ainsi la première à vous l'offrir. Alors... brisez la glace. Allez-y pour une Labatt Draft, la bière filtrée à froid que les amateurs préfèrent!

NUMÉRO 1 AU CANADA • NUMÉRO 1 AU QUÉBEC

■ Épreuve de force au Liban

BEYROUTH (AFP) — Une épreuve de force se dessine au Liban autour des élections dont le gouvernement pro-syrien de Rachid Solh a fixé hier les dates alors que les dirigeants sont opposés à la tenue de ce scrutin qui se déroulera en trois temps. Il commencera le 23 août au Liban nord et dans la plaine orientale de la Bekaa. Le scrutin aura lieu le 30 août à Beyrouth et dans les circonscriptions du Mont-Liban, et le 6 septembre dans le sud du Liban. Samir Geagea, chef de l'ancienne milice chrétienne des Forces libanaises (FL), a qualifié cette décision de « provocation ».

■ Cure de sommeil

MOSCOU (Reute) — Le premier ministre russe, Egor Gaidar, est parti hier en vacances pour 10 jours avec la ferme intention de passer son temps à dormir. « Je veux réfléchir tranquillement à la situation de l'économie et aux problèmes qui nous attendent en 1993 », a-t-il dit à l'agence Itar-Tass. À la question à savoir comment il occuperait son temps, il a simplement répondu: « Je vais dormir ».

■ L'Atlantique en pédalo

PLYMOUTH, Angleterre (Reuter) — Un Américain de 34 ans a réussi hier la traversée de l'Atlantique en pédalo. Dwight Collins, un ancien marin de l'US Navy, a mis 40 jours pour se rendre de Terre-Neuve à la côte sud de l'Angleterre à la force de ses jambes. Il est le premier à réaliser cet exploit. Tango, son embarcation de sept mètres de long construite en fibre de verre, était dotée d'un mécanisme la rendant insubmersible.

■ Fax obscène

WASHINGTON (AFP) — Le bureau de la représentante du Colorado Patricia Schroeder a reçu un « message obscène » d'un fax situé dans une base de Marines, a annoncé hier un porte-parole des Marines. Le message contenait des obscénités adressées à Mme Schroeder et aux femmes engagées dans les Marines. Une enquête a été immédiatement ouverte. Le message provenait d'un fax de la base aérienne de New River, en Caroline du Nord.

■ Force d'interposition à Bendery

MOSCOU (AFP) — Six bataillons, soit plusieurs milliers de militaires russes de la 14e armée déployée en Moldova, sont entrés hier à Bendery, sur la rive droite du Dniestr, conformément à la récente décision sur le déploiement d'une force d'interposition dans la région, a annoncé la télévision de la CEI.

■ Parlementaire coûteux

WASHINGTON (AFP) — Les contribuables américains dépenseront quelque 6,4 millions \$ pour chacun de leurs législateurs cette année selon le magazine américain Money. Le coût annuel du Congrès, avec ses 435 représentants, ses 100 sénateurs et tout un appareil de soutien, est de loin le plus onéreux au monde. Sa facture est 10 fois plus lourde que celle du Parlement canadien.

■ Troubles en Algérie

ALGER (AFP) — Une personne a été tuée et plusieurs autres blessées, dont une grièvement, lors de heurts entre manifestants islamistes et forces de l'ordre hier à Djelfa, à 200 km au sud d'Alger, a annoncé la radio algérienne.



DES COUPURES À VOTRE MESURE

10 995 \$*



2300 \$ de réduction

SONATA

La voiture de grandeur moyenne qui a la qualité d'une importée : moteur de 2 litres, DACT, 16 soupapes; pneus radiaux Michelin 4 saisons; lecteur de cassette et radio AM/FM à syntonisation électronique, 4 haut-parleurs; direction et freins servo-assistés; garantie des éléments principaux de 5 ans/100 000 km... et j'en passe!

*Offre d'une durée limitée. Sonata GL 1992, à partir de 10 995 \$. Immatriculation, transport, frais de préparation et taxes en sus. Ce prix est le P.D.S.F. moins la réduction promotionnelle. Les concessionnaires participants peuvent vendre moins cher.



9 995 \$*

1000 \$ DE RÉDUCTION PLUS TRANSMISSION AUTOMATIQUE GRATUITE (OU SON ÉQUIVALENT EN ARGENT)

ELANTRA

La NOUVELLE berline sportive de type familial : moteur de 1,6 litre, DACT, 16 soupapes; pneus radiaux Michelin 4 saisons; direction et freins servo-assistés; suspension à 4 roues indépendantes; télécommande d'ouverture du coffre et du volet de réservoir; garantie des éléments principaux de 5 ans/100 000 km.



9 995 \$*

600 \$ de réduction plus transmission automatique gratuite (OU SON ÉQUIVALENT EN ARGENT)

SCOUPE

La petite sportive à fière allure : moteur de 1,5 litre à couple élevé, SACT; pneus radiaux Michelin 4 saisons; banquette arrière à dossier rabattable 60/40; lecteur de cassette, radio AM/FM à syntonisation électronique, 4 haut-parleurs; suspension indépendante aux 4 roues; direction à crémaillère; garantie des éléments principaux de 5 ans/100 000 km.



DURÉE
LA COURSE AUX
ACHATS INTELLIGENTS
LIMITÉE



6 695 \$*

1000 \$ de réduction
EXCEL

Le meilleur rapport qualité-prix : mieux équipée que toute autre voiture de sa catégorie. Entre autres : pneus radiaux Michelin 4 saisons; direction à crémaillère; suspension indépendante aux 4 roues; freins servo-assistés; garantie des éléments principaux de 5 ans/100 000 km.

HYUNDAI Un achat intelligent!



659, boul. Saint-Joseph, Québec
623-5471



Automobiles
144, rte Kennedy, Lévis
(A 9 minutes des ponts)
833-7140



1605, boul. Henri-Bourassa
522-3738



2650, Dalton, parc Colbert, Sainte-Foy
654-9292



HYUNDAI
484, côte Joyeuse, Saint-Raymond
1-800-337-2234



Route 20, sortie 278
728-4044



La toge du juge Borsellino avait été placée sur son cercueil.

Funérailles du juge Borsellino

Appel à poursuivre le combat

PALERME, Italie (AFP, Reuter) — Devant une immense foule bouleversée et recueillie, les funérailles du juge Paolo Borsellino, assassiné par la mafia, ont pris hier matin à Palerme le ton d'un appel à poursuivre son action.

Contrastant avec l'atmosphère violente et angoissée lors des funérailles d'État pour les cinq gardes du corps tués dans l'attentat, la messe dans l'église rassemblait autour de la veuve et des trois enfants du juge le président de la république Oscar Luigi Scalfaro, le ministre de la justice Claudio Martelli, le chef de la police Vincenzo Parisi, invités à titre personnel, le dernier survivant du « pool » antimafia, le juge Giuseppe Ayala, devenu député du parti républicain, et l'ancien maire antimafia de Palerme Leoluca Orlando.

Par ailleurs, un agent de sécurité a été arrêté hier à Palerme dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat du juge anti-mafia, a-t-on appris de source policière.

Le gardien, qui se trouvait dans la rue d'Amélio au moment de l'attentat, dimanche après-midi, aurait fait de fausses déclarations et son témoignage ne concorderait pas avec ce qu'il pouvait voir de l'attentat grâce à son système vidéo de surveillance.

Lutte à poursuivre

Intervenant durant la messe, le président Scalfaro a prié pour que « l'immense richesse spirituelle et humaine issue de cette somme de sacrifices et de sang ne soit pas perdue ». Le juge Antonio Caponetto, qui avait fondé le « pool » antimafia, a remercié le président Scalfaro de son appel à une « nouvelle résistance » face à la mafia.

D'autre part, le Sénat a approuvé par 163 voix contre 106 les mesures anti-mafia proposées par le gouvernement de coalition, qui doivent maintenant être approuvées par la Chambre des députés.

Le nouveau chef de la lutte anti-mafia et les enquêteurs devraient être munis de pouvoirs renforcés et élargis, dont la possibilité de procéder à des écoutes téléphoniques et d'infiltrer les réseaux de malfaiteurs.



Le président Bush a eu hier un échange de propos acerbes avec Jeff Donahue et Diane Van Renselaar, deux membres de la Ligue nationale des familles de disparus au Sud-Est asiatique.

Bush est hué par des familles de disparus

WASHINGTON (AFP, Reuter, NYTNS) — Le président Bush a été hué hier matin au point de devoir interrompre son allocution devant les familles de prisonniers de guerre américains et de disparus, alors qu'il était venu défendre l'action menée par son administration.

L'incident a éclaté lorsqu'une femme s'est dressée et a crié au président: « Arrêtez les mensonges ». Une grande partie du public s'est alors levée à son tour en criant au président: « Rendez publics tous les documents. Dites la vérité ». Certains d'entre eux tenaient en l'air des photographies de parents disparus en Asie du sud-est.

L'incident a duré cinq minutes environ. Pendant ce temps, le président contraint de s'interrompre, s'est entretenu à l'écart avec deux membres de la Ligue nationale des familles des disparus en Asie du Sud-Est. L'échange a été vif. À un moment, le président a demandé à ses interlocuteurs s'ils le traitaient de menteur.

Reprenant sa place au micro, le

président, en colère, a déclaré qu'il n'appréciait pas qu'on puisse croire qu'il garde secrets des renseignements sur les militaires disparus. Ces accusations sont « totalement injustes », a-t-il dit.

Jeudi, le Pentagone a levé le secret sur une première tranche de dossiers concernant les prisonniers de guerre et disparus. Plus de 1,3 millions de documents jusqu'à présent classés top secret doivent être rendus publics dans les prochains mois.

C'est le Sénat qui avait demandé que ces dossiers soient rendus publics. Parmi ces documents, on compte 1800 rapports sur des témoignages d'anciens prisonniers, de réfugiés et d'autres personnes qui soutiennent tous avoir vu des prisonniers américains dans le Sud-Est asiatique après la fin du conflit au Vietnam.

HORAIRE

du lundi au vendredi 9h à 21h
samedi 9h à 17h
dimanche 10h à 18h



Spéciaux en vigueur jusqu'au 26 juillet inclusivement. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.



BROCOLI

Produit du Québec, grosseur #14 **47¢** chacun



BANANES

Produit importé **37¢** livre (82¢ kg)



PATATES NOUVELLES

10 livres, produit du Québec **1 97\$** sac de 10 livres



CHAMPIGNONS

Blancs, frais, Ontario **97¢** chopine



LAITUE EN POMME

Produit du Québec, grosseur #18 **47¢** chacune



LAITUE FRISÉE

Produit du Québec, grosseur #24 **47¢** chacune



CONCOMBRE ANGLAIS

De serre, Ontario, grosseur "moyen" **97¢** chacun



ZUCCHINI

Produit des États-Unis, pré-emballés **67¢** livre (1,48 \$ kg)



PRUNEAUX

Blackamber, produit des États-Unis **77¢** livre (1,70 \$ kg)



MELON D'EAU

Produit des États-Unis, grosseur #12 **27¢** livre (60¢ kg)



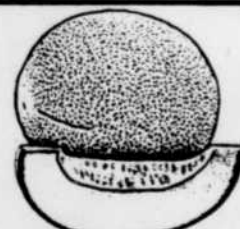
MANGUE

Produit du Mexique, grosseur #12 **77¢** chacune



ORANGES SUNKIST

Produit de Californie, Valence, #138 **1 87\$** 12 POUR



CANTALOUPE

Produit des États-Unis, grosseur #23 **97¢** chacun



NECTARINES

Produit des États-Unis, «qualité supérieure» mûres à point **97¢** livre (2,14 \$ kg)



AVOCAT "HASS"

Grosseur 18 à 20, produit des États-Unis **97¢** chacun



PIMENTS VERTS

Produit des États-Unis, pré-emballés **97¢** livre (2,14 \$ kg)



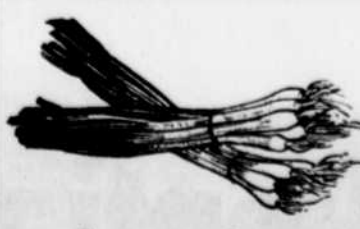
TOMATES ROUGES

Produit des États-Unis, grosseur 6x6, pré-emballés **97¢** livre (2,14 \$ kg)



ÉPINARDS

Produit du Québec **97¢** paquet



ÉCHALOTES

Produit du Québec **97¢** 2 POUR



RADIS À TIGE

Produit du Québec **77¢** 2 POUR



CAROTTES À TIGE

Produit du Québec **77¢** paquet

LE JARDIN MOBILE

NEUFCHÂTEL 2065, boul. Baskin 842-3084 ORSAINVILLE 1047, boul. du Jardin 627-0344 SAINTE-FOY 3440, de la Perle 657-7717 NEUFCHÂTEL 9210, boul. l'Ornière 842-0909 LÉVIS 51, route Kennedy 835-5526 BEAUPORT 344, Seigneuriale 661-7997 1^{re} AVENUE 4145, 1^{re} Avenue 622-2291 CAP-ROUGE 1198, Jean-Gauvin 872-7473 SAINTE-FOY 2700, ch. Ste-Foy 651-2717



SONATA
1992

10 995 \$



2650, Dalton, parc Colbert, Sainte-Foy 654-9292

* Transport, préparation en sus, offre valide pour un temps limité.

STE-FOY
MD
HYUNDAI

SONATA SCOUPE EXCEL ELANTRA

La 8e conférence sur le sida Plus de questions que de réponses

AMSTERDAM (Reuter) — La huitième conférence internationale sur le sida qui s'est achevée hier à Amsterdam aura suscité davantage de questions qu'apporté de réponses sur la maladie.

Dix ans après l'apparition du sida, la perspective d'un vaccin paraît encore très éloignée. Le virus progresse rapidement, touchant maintenant une personne toutes les 15 à 20 secondes, mais la science ne suit pas.

En dépit des avancées soulignées cette semaine lors de la conférence d'Amsterdam, les chercheurs ne parviennent toujours pas à résoudre cette question fondamentale: comment le virus HIV déclenche-t-il le sida?

L'évocation de l'existence d'un nouveau virus qui pourrait déclencher le sida chez des patients qui ne seraient pas infectés par le HIV — une des questions les plus débattues cette semaine — met surtout en lumière les lacunes dans la connaissance des mécanismes de la maladie.

En outre, ces débats risquent de détourner l'attention des chercheurs des virus HIV, a souligné Max Essex, de l'université d'Harvard. «Même s'il existe un tel virus, il ne sera pas responsable de la plupart des cas de sida, par conséquent nos efforts doivent rester centrés sur le HIV-1 et le HIV-2», a-t-il dit.

Le fonctionnement de ces deux virus est lui-même mal connu, ce

qui limite le progrès dans la recherche de traitements efficaces.

Dans le meilleur des cas, les scientifiques espèrent avoir mis au point un vaccin préventif d'ici deux ou trois ans pour le tester à grande échelle. Mais même si cet objectif est atteint, un vaccin ne sera pas disponible sur le marché avant l'an 2000.

Efforts de prévention

En attendant, les efforts doivent porter avant tout sur la prévention, a souligné Michael Merison, chef du programme sida de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

«La tâche la plus pressante est de protéger les centaines de milliers de jeunes de par le monde qui approchent de l'âge où ils sont le plus exposés au virus HIV», a-t-il dit en clôturant la conférence.

Les programmes de santé peuvent limiter la diffusion du virus du sida, à condition qu'ils soient soutenus par une volonté politique et des ressources suffisantes, a-t-il ajouté.

Selon les derniers chiffres de l'OMS, 10 à 12 millions d'adultes et un million d'enfants sont aujourd'hui porteurs du virus du sida. La plupart d'entre eux mourront dans les 10 à 12 ans à venir.



Devant le palais de justice de Paris, des militants brandissaient hier des pancartes condamnant le président François Mitterrand et son ancien premier ministre Laurent Fabius.

Un ex-ministre français admet qu'il savait que du sang contaminé était utilisé

PARIS (Reuter, AP, AFP) — Un ancien ministre français de la Santé, Edmond Hervé, a admis hier, devant un tribunal, qu'il savait en 1985 que du sang contaminé par le virus du sida était utilisé pour des transfusions.

Il a ajouté qu'il avait permis que cette pratique continue durant une période «transitoire».

Hervé, son ancienne collègue Georgina Dufoix et l'ancien premier ministre Laurent Fabius ont témoigné hier dans le procès de quatre anciens responsables des services de santé accusés d'avoir permis l'utilisation de ce sang contaminé lors de transfusions au cours des années 80.

En France, environ 1200 hémophiles sont devenus séropositifs après avoir reçu des transfusions. De ce nombre, 256 sont morts.

C'est dans une ambiance très tendue que sont venus témoigner hier les anciens ministres socialistes.

Hervé a déclaré qu'il avait découvert l'utilisation du sang contaminé, le 20 juin 1985, après la réunion du Comité consultatif de la transfusion sanguine (CCTS).

Il a par ailleurs affirmé n'avoir «jamais» reçu les lettres alarmistes de deux médecins récla-

mant le retrait des produits supposément contaminés.

Aux accusations de lenteur de la réaction des pouvoirs publics soulevées par les avocats des deux côtés de la barre, Hervé a répondu: «Nous avons mené parallèlement le processus administratif et industriel, ce qui prouve que l'on n'a pas perdu de temps».

Au terme de ce témoignage de deux heures, Me Dupond-Moretti, avocat d'une partie civile, a provoqué les applaudissements enthousiastes du public essentiellement composé d'hémophiles en annonçant que «dès lundi, une plainte sera déposée contre MM. Hervé, Fabius et Mme Dufoix».

Pas au courant

Plus à l'aise que son homologue de la Santé, Mme Dufoix, ancienne ministre des Affaires sociales, a néanmoins adopté la même stratégie de justification. «Je n'ai pas été informée de la contamination des lots», a-t-elle affirmé en précisant dans la foulée, «mais je savais qu'il y avait un danger».

À l'instar d'Edmond Hervé, Georgina Dufoix a indiqué qu'elle n'avait «pas compétence pour annoncer les mesures d'ordre médical et de prescription».

Quant à l'ancien premier ministre Fabius, il a affirmé qu'il n'avait jamais été informé des problèmes de chauffage qui auraient permis d'éviter la contamination des hémophiles.

Fabius, qui a été conquis par le public à son entrée dans la salle d'audience, a précédé son témoignage d'une déclaration dans laquelle il a dit vouloir «s'incliner devant la douleur des victimes.»

Tout le procès tourne autour des décisions prises et des erreurs commises par les plus hauts responsables de la santé publique française entre mars et juillet 1985, qui allaient aboutir au plus grand scandale de santé publique jamais connu en France.

La masturbation est recommandée aux Zambiens

LUSAKA (AFP) — Inquiet du nombre croissant de victimes du sida dans son pays, le vice-ministre zambien de la

Santé, le Dr Katele Kalumba, a conseillé à ses concitoyens de s'adonner à la masturbation pour éviter cette maladie mortelle et enrayer son extension, affirme hier l'hebdomadaire indépendant The Weekly Post.

«Dans le passé et dans une certaine mesure jusqu'à nos jours, certaines femmes utilisaient des bananes ou des racines de manioc pour parvenir à l'orgasme. La masturbation doit être considérée sérieusement comme une forme alternative de satisfaction sexuelle», ajoute le journal citant le ministre.

La Zambie est l'un des pays où l'on a recensé le plus grand nombre de victimes du sida en Afrique centrale. Selon les chiffres officiels, qui sous-évaluent la situation, près de 25 000 Zambiens sont infectés.

Selon un rapport de l'UNICEF de 1991 le sida a déjà fait 80 000 orphelins dans le pays et pourrait en faire 800 000 d'ici 10 ans.

Le ministre, qui s'exprimait lors d'un séminaire médical, a précisé qu'en raison de l'augmentation des victimes du sida, les Zambiens, et plus particulièrement ceux qui se trouvaient dans une tranche d'âge à haut risque du fait de l'intensité de leur activité sexuelle, se devaient de rechercher des moyens de satisfaction autres que la pénétration.

La vente Globe-Trotter!

«Len Low»
FAUTEUIL À OREILLES
couleur -Cottage Garden-
aussi offert en d'autres coloris

FAUTEUIL 269 \$
POUF 139 \$
Tissu au mètre, si désiré

«Volare»
CAUSEUSE-LIT
48 x 54 po (intérieur)
Tissu -Cottage Garden-
Aussi offert en d'autres coloris

369 \$

zip
INTERNATIONAL

Québec
Angle boul. Hamel/Henri IV
(418) 871-2221
BAIE-COMEAU, 327, BOUL. LASALLE, 296-1614

Lévis
4447, boul. de la Rive-Sud
(route Trans-Canada)
(418) 835-1573

Tous les prix inscrits peuvent différer pour Baie-Comeau

RÉCLAME DE PERMANENTES POUR L'ÉTÉ

Grâce à nos superbes et pratiques permanentes, vos cheveux seront toujours bien coiffés. Choisissez notre permanente de luxe offerte à prix réduit. L'offre se termine le 31 août 1992.

Permanent «designer» sur consultation. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre.

RÉCLAME

44,20 \$
PRIX COURANT 68 \$

47,45 \$
PRIX COURANT 73 \$

Consultation gratuite en tout temps.

COIFFURE SEARS

Fleur de Lys : 529-9861
Place Laurier : 658-2121
Lévis : 833-4711

Ça sent la Pontiac!



GRAND PRIX LE, 4 PORTES
À partir de 17 598 \$ *

- Moteur V6, 3,1 litres
- Transmission automatique, 3 vitesses
- Climatisation électronique
- Phares antibrouillard

EN PLUS 500 \$**
DE REMISE
DU FABRICANT

CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE
PONTIAC · ASUNA · BUICK · CAMION GMC
DE LA RÉGION DE QUÉBEC

*Le concessionnaire peut vendre à moindre prix. Certains équipements peuvent être différents de ceux qui figurent sur le véhicule représenté dans l'annonce. Taxes et transport en sus. **Offre d'une durée limitée.

La Chine vend à l'étranger la production de ses prisonniers

WASHINGTON (AP) — Beijing détient encore plus de 10 millions de Chinois, dont au moins un million de prisonniers politiques, dans des camps de travaux forcés produisant des biens destinés à être écoulés sur le marché national et à l'étranger, a affirmé jeudi un chercheur américain d'origine chinoise qui a passé 19 ans dans un « goulag ».

Dans un discours prononcé devant l'Heritage Foundation, le chercheur Harry Wu a expliqué que la Chine continuait de réaliser d'importants profits grâce à la production de ces camps et n'avait pas du tout l'intention de respecter ses promesses faites aux États-Unis de restreindre les exportations de ces biens.

« Nous avons condamné les goulags de Staline. Nous avons condamné les camps de concentration d'Hitler. Comment pouvons nous adopter une attitude différente vis-à-vis des 'laogais' (camps de travaux forcés) de la Chine? », a demandé cet homme qui avait visité l'année dernière 20 camps de travaux forcés en Chine pour les besoins de l'émission 60 Minutes de CBS.

Arrêté en 1960 à Beijing pour avoir critiqué quatre ans plus tôt l'invasion des Soviétiques en Hongrie lorsqu'il avait 20 ans, Harry Wu a passé 19 ans dans des camps de travaux forcés.

Libéré en 1979, il a quitté la Chine en 1985 et a pris plus tard la nationalité américaine.

Complot contre Rushdie déjoué

LONDRES (d'après AFP) — Le ministère britannique de l'Intérieur a décrété, hier, l'expulsion de trois Iraniens soupçonnés d'avoir préparé un complot en vue d'assassiner l'écrivain Salman Rushdie.

Deux des ces hommes, Mehdi Sayed Sadeghi et Mahmoud Mehdi Soltani, sont employés par l'ambassade d'Iran à Londres, mais n'ont pas de statut diplomatique. Le troisième, Gassem Vakhshiteh, est un étudiant. Tous trois ont une semaine pour quitter le pays. Les trois auraient été repérés par les gardes du corps de Rushdie, condamné à mort par l'ayatollah Khomeiny pour avoir écrit les Versets sataniques.

Le corps d'Hitler n'aurait été brûlé qu'en 1970

MOSCOU (AFP) - Les corps d'Adolf Hitler, d'Eva Braun, des membres de la famille de Joseph Goebbels et du chef d'état-major du IIIème Reich Hans Krebs ont été incinérés en 1970, a déclaré un historien et journaliste russe, Lev Bezimensky, interviewé hier dans le quotidien Komsomolskaia Pravda.

Des versions antérieures ont fait état de l'incinération des corps des responsables nazis en juin 1945, mais aucune information définitive n'a été publiée sur cette affaire.

Selon Bezimensky, qui fut l'interprète du maréchal Gueorgui Joukov pendant la Seconde Guerre mondiale, les restes trouvés en mai 1945 furent conservés sur ordre du service militaire soviétique de contre-espionnage qui estimait que Staline voudrait voir les corps. Ce dernier ne croyait en effet pas à la mort d'Hitler et de sa femme.

L'historien, spécialiste de la Seconde guerre mondiale, s'appuie sur un nouveau document pour affirmer que les corps ont été exhumés et enterrés au moins six fois avant d'être définitivement détruits à Magdebourg (dans l'ex-RDA) en 1970.



50%
DE RABAIS*

COORDONNÉS
PRINTEMPS-ÉTÉ
MODELÉS À
VOTRE TAILLE!

- PETITES TAILLES, 4 À 16
- TAILLES COURANTES, 10 À 18
- FORTES TAILLES, 18 À 24

Nous vous offrons les meilleures marques, et à la taille qui vous convient!
• Fairset® • Tan Jay • Collections Internationale
• Chic Petites • SK & Company • Chaus • Hunt Club
• Authentic Clothing Co. • Kates • Bianca
• Mister Leonard • Rena Rowan et plus encore!
Tenues de la Boutique Collections, ainsi que tenues Jones New York et Liz Claiborne exceptés.
Le choix varie selon le magasin. Tant qu'il y en aura.
* Sur le prix ordinaire.

Coordonnés pour femme, rayons 115, 116, 140 et 145.



50%
DE RABAIS*

ROBES
PRINTEMPS-ÉTÉ

Venez vite faire votre choix parmi nos plus beaux modèles, dont les robes bain-de-soleil, en tricot, en lin ou en toutes autres matières. Tant qu'il y en aura. * Sur le prix ordinaire.

Robes pour femme, rayons 110, 116, 170 et 803.

ON PEUT PAS DEMANDER MIEUX!

LA BAIE

Compagnie de la Baie d'Hudson

ÉDITORIAL

Saddam:
du bruit
pour rien

Beaucoup de bruit pour un rien, en Irak. Mais attention, les plus récents sursauts de Saddam Hussein, qui s'entête à refuser aux inspecteurs des Nations unies le droit de visiter un bâtiment officiel, à Bagdad, risquent de provoquer une nouvelle crise internationale si jamais les États-Unis, poussés par des motifs électoraux, tombaient dans le piège que leur tend le dictateur irakien.

Une bonne guerre a le don de rassembler le pays derrière son chef. Le président Bush l'a constaté lors du conflit du golfe Persique, il y a deux ans. Son adversaire, de toute évidence, tente une manœuvre identique et tout aussi peu subtile.

Pour neutraliser les mécontents qui auraient récemment tenté un coup d'État, Saddam apprécierait un raid aérien de son ami Bush. Il lui serait ensuite facile de confirmer la remilitarisation de son pays en toute impunité ou presque.

Comme si son entêtement à ne pas ouvrir les portes du ministère de l'Agriculture aux représentants de l'ONU constituait à ses yeux une provocation insuffisante pour attirer des représailles, le gouvernement de Bagdad rompt allégrement les conditions du cessez-le-feu en utilisant son aviation pour débuser les rebelles chiites dans les marécages du sud du pays.

Aujourd'hui, il ne reste plus que deux envoyés des Nations unies à Bagdad, tous deux confinés dans leur hôtel. Pour hausser un peu plus encore les enchères, le président Bush a annulé son congé à Kennebunkport pour rentrer à Washington, où se tient ce matin une rencontre d'urgence sur la situation en Irak.

Pourquoi une crise à ce moment précis, alors que M. Bush traîne par une vingtaine de points dans les sondages? Le prétexte saute aux yeux.

Mais une telle manipulation de la conjoncture internationale à des fins partisans peut provoquer des effets désastreux: à preuve, le blanc-seing qu'a donné le candidat démocrate Bill Clinton à toute intervention militaire contre l'Irak, ainsi que l'approbation préalable de la France et de la Grande-Bretagne, deux pays où les gouvernements affrontent un climat politique difficile.

Saddam Hussein doit partir, de gré mais surtout de force. Là n'est pas la question. Inutile d'attendre de ce dictateur militaire qu'il amorce un processus de démocratisation quelconque. Le monde occidental a commis l'erreur de le soutenir contre l'Iran, sous prétexte que l'islamisme militant représentait un danger supérieur.

Il aurait fallu garder une saine neutralité. En réalité, la politique de soutien à l'Irak, d'abord, puis le brusque virage consécutif à l'invasion du Koweït, ont mené au cul-de-sac actuel. Des considérations géostratégiques font que le maintien d'un État irakien unitaire, une pure création du XXe siècle, tient de l'acte de foi.

Saddam Hussein a ainsi sauvé sa peau pour éviter l'éclatement du pays en trois, ce qui ne serait au fond qu'un juste retour à la vérité historique: une contrée kurde au nord, un pays sunnite au centre et une zone chiite au sud, si possible reliés par un régime vraiment fédéral et librement choisi. Une fois encore, pourtant, les États-Unis ont choisi de soutenir le dictateur, il y a deux ans. Ils doivent en payer le prix.

RAYMOND GIROUX

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
DENIS ANGERSDirecteur de l'édition:
MICHEL AUDET

CLARKOPHONIE



Billet

Le véritable lieu d'une bibliothèque capitale

par
Denis
MASSICOTTE

Que c'était rassurant d'entendre récemment nos dirigeants politiques provinciaux affirmer publiquement leur respect et dévoiler leur amour pour Québec, ville capitale. Ils ont tous, bien sûr, nié comploter pour déplacer tranquillement bureaux, fonctionnaires et décideurs vers Montréal au détriment de Québec.

Unaniment, ils ont reconnu l'importance de Québec et embrassé notre ville comme capitale. Maintenant que cela a été professé publiquement, on peut supposer qu'ils recherchent désespérément une façon de prouver ce respect et cet amour.

Je suis certain que le prochain

cocktail officiel pour un petit consul général sans importance va se tenir ici mais les grandes visites vont probablement continuer de préférer Montréal (parce que c'est proche d'Ottawa et de Toronto, nous dira-t-on, et que ces visiteurs importants ont des horaires chargés). Et de toute façon qu'y a-t-il d'intéressant à Québec? On n'a pas de Stade olympique, de Biodôme, de Jardin botanique.

Quel geste capital peut-on poser envers sa capitale? C'est sans doute ce que tout le monde se demande à l'Assemblée nationale.

Heureusement, il existe une belle opportunité pour le gouvernement de Québec de démontrer rapidement et de façon concrète sa fierté envers Québec et de prouver en même temps à tout le monde qu'on a compris que la capitale d'un État ou d'une province doit jouir d'un statut différent des autres villes.

Prenons les Américains par exemple. Quand les chercheurs, les historiens, les écrivains veu-

lent fouiller dans les archives et documents officiels ou importants du pays, ils vont à la Bibliothèque nationale et cette bibliothèque n'est ni à Pittsburg ni à Boston. Quand les Canadiens veulent faire des recherches à la Bibliothèque nationale du Canada, ils ne vont pas à Winnipeg. Je me demande si les Français vont à Toulouse pour scruter les vieux documents historiques.

Au Québec, il faut aller à Montréal parce que la capitale du Québec n'abrite pas la Bibliothèque nationale.

Il y a donc une opportunité incroyable qui s'offre à notre gouvernement, lui qui s'est dit plus conscient que jamais de l'importance de Québec et qui s'est déclaré prêt à revaloriser le rôle de la capitale.

Voyez-vous, on parle depuis très longtemps de réaménager la Bibliothèque nationale du Québec dispersée dans plusieurs édifices de Montréal. On parle d'un investissement d'une trentaine de millions de dollars. Comme les ministres (tous des Montréal-

lais) n'ont pas encore tranché la question (ils devraient le faire ce mois-ci), il n'est pas trop tard pour corriger une situation ridicule qui, avec d'autres, affaiblit le rôle de la capitale.

Puisqu'il faut construire un édifice neuf pour la Bibliothèque nationale du Québec (ou du moins rénover celui de la rue Saint-Denis, ce qui coûterait le même prix), pourquoi ne pas amener cette bibliothèque ici?

C'est logique, c'est raisonnable, ça ne causerait pas de problème (après tout on déménage régulièrement des fonctionnaires de Québec vers Montréal, le contraire ne devrait pas être plus dérangeant). Et ça ne coûterait certainement pas beaucoup plus cher.

Après tout, une fois que les boîtes sont empaquetées, qu'on les déplace à deux rues ou à 200 km, ça ne change pas grand-chose! On peut laisser certains services à Montréal, bien sûr, mais la vraie place de notre Bibliothèque nationale, c'est ici dans la capitale.

Votre Opinion

Au voleur!

Le dimanche 19 juillet dernier, mon fils est allé sur la piste cyclable avec un copain. Ils sont arrêtés aux chutes Montmorency, ont cadenassé les bicyclettes sur un support à bicyclettes placé là à cet effet et sont allés visiter les lieux pendant environ une demi-heure. Ils reviennent et Oh! surprise, la bicyclette de mon fils est disparue. Les policiers sont venus, ils ont fait le rapport habituel dans de tels cas.

Cette bicyclette était le cadeau de mon fils pour sa belle réussite scolaire. Elle était rouge vin avec des points noirs, une 18 vitesses de marque Mont-Blanc, Bonelli 1992. Il y avait plein de monde autour et personne ne semble avoir vu le ou les voleurs.

Je m'adresse à celui ou à celle qui l'a prise. Quoique je doute que tu saches lire, je m'adresse à toi quand même. Je n'ai pas de félicitations à te faire. Tu fais partie de ces êtres lâches qui, au lieu de travailler pour gagner leur vie, volent le bien d'autrui pour le revendre.

C'est la 4e fois que l'on se fait voler et je peux dire que les voleurs sont les individus que je déteste le plus au monde. J'espère que ces êtres ignobles paieront un jour ou l'autre. C'est dégoûtant de vivre dans une société pareille. Ce sont toujours nous qui sommes pénalisés par les compagnies d'assurances et eux s'en tirent toujours pour rien.

Quand cessera-t-on de passer l'éponge sur tous ces vols! J'en

ai plus qu'assez de ces êtres dégueulasses qui n'ont aucun respect pour autrui, c'est à vous de goûter d'être honnête et d'élever nos jeunes à l'être eux aussi. Il y a un proverbe qui dit: « Qui vole un oeuf vole un boeuf ». A bon entendeur, salut!

Ghyslaine Gagnon
île d'Orléans

Pectoraux et seins

Un dilemme estival secoue les moralistes, les féministes et les promeneurs: faut-il sévir contre les hommes qui se promènent en grosse bedaine ou plutôt permettre aux femmes de circuler les seins nus comme cette brave Ontarienne condamnée à l'amende pour avoir imité ses congénères lors de la canicule de l'été dernier?

Qu'est-ce que la nudité? Les femmes musulmanes sont nues sans leur tchador et les ayatollahs iraniens qui les font flageller sont parents des juges canadiens qui exigent de cacher ces seins qu'ils ne sauraient voir. Tout est une question de degré.

Les hommes sont rarement nus; même certains Africains qui paraissent nus portent des étuis pénis sans lesquels ils rougiraient de honte. Les athlètes grecs étaient bel et bien nus aux Olympiques, une tradition qui s'est malheureusement perdue pour les cotes d'écoute ou plutôt de visionnement de la télé.

Il est bien entendu pénible de supporter la vue de ventripotents dévêtus dans la rue et sur les

plages méditerranéennes: la contemplation de nombreuses teutones d'âge plus que canonique au cache-sexe en soie dentaire n'est pas non plus particulièrement stimulante.

D'une part, la cité de Venise vient d'interdire aux touristes mâles de se promener torse nu. D'autre part, une petite municipalité italienne interdisait il y a quelques années les seins nus sur ses plages, sauf aux belles femmes. Voilà une belle manifestation du sens esthétique inné des Italiens dont nous devrions nous inspirer.

Le problème n'est pas tant la nudité que la laideur et la vulgarité. Nous devrions interdire les torses nus dans la rue, sauf aux jeunes, beaux et sveltes des deux sexes pour ne pas faire de sexisme.

Louis Duchesne
Québec

Pas de leçon à faire

M. Chrétien, vous avez beaucoup d'audace de venir nous parler de « merdier constitutionnel ». Ce bourbier, comme vous dites, est le résultat du rapatriement unilatéral de la Constitution en 1982 et le fruit de vos efforts pour faire échouer Meech. La preuve: votre baiser de Judas à Clyde Wells.

Quand votre lieutenant du Québec, le député Ouellet, est venu nous exhorter de signer cet accord avec les provinces anglaises en nous disant « de battre le fer quand il était chaud », on se

serait cru à l'époque de Trudeau, alors que c'était vous qui veniez nous dire ces stupidités.

Vous avez sauté sur l'occasion de vous exprimer une fois de plus au Québec à travers une banque de nourriture. Mais vous n'avez pas à mépriser ceux qui ont faim, car vous êtes aussi affamé du pouvoir.

Ils serait décent de votre part de ne pas trainer au banc des accusés MM. Mulroney et Lucien Bouchard qui, eux, au moins ont démontré de la sincérité et de la bonne volonté.

Paul Levasseur
Alma

Une accusation

Il y a fort à parier que la très grande majorité des personnes qui a pris connaissance des propos du sénateur Roch Bolduc, tels que transmis le 15 juillet par la Presse canadienne, n'ont pas compris pourquoi cet honorable sénateur tenait des propos aussi hargneux à l'égard du président de la CSN, Gerald Larose.

Je rappelle que l'article en question a été publié notamment dans La Presse et LE SOLEIL; Le Devoir l'a quant à lui amputé du passage où le sénateur s'en prenait aux « ayatollahs syndiqués qui ont opté pour la souveraineté au détriment du bien-être économique de leurs membres ».

Plus précis, il attaquait le président de la centrale québécoise en disant de ce dernier « qu'il n'existe plus sauf quand il est interrogé par Radio-Canada ».

Nommé au Sénat par le gouvernement Mulroney mais sous la recommandation de M. Robert Bourassa, il serait étonnant que cette nomination n'ait rien à voir avec une forme quelconque de récompense pour services rendus. M. Bolduc, en effet, haut fonctionnaire prestigieux, ainsi qu'on le désigne, a en effet beaucoup donné pour bloquer la progression syndicale dans les secteurs public et parapublic, au cours des trois décennies pendant lesquelles il a été actif à divers titres au sein de l'appareil gouvernemental.

Pour l'éclairage du sénateur, l'option souverainiste a été adoptée par quelque 1500 délégués au congrès de 1990, dans une proportion d'au moins 95%. Ainsi, quand, coupant court à ses vacances, Gerald Larose s'est présenté en conférence de presse le 9 juillet à 16 h, il a fait connaître la position de la centrale fort de tous les mandats nécessaires.

Et contrairement au premier ministre qui l'avait précédé l'heure d'avant, il a parlé clairement, fermement, en faisant montre d'une profonde connaissance du dossier constitutionnel, comme ont pu en juger les journalistes présents qui, outre RadioCanada, représentaient TéléMetropole, CFCF-TV, Nouvelles NTR, Presse canadienne, Le Devoir et Télé Média.

Je vois deux explications aux propos du sénateur: à Ottawa, le sénateur est bien loin du Québec, ce qui fait que la vie quotidienne peut lui échapper. Mais surtout, le sénateur demeure davantage

antisyndical qu'antisouverainiste, si cela est possible.

Michel Rioux, agent d'information
de la CSN, Longueuil

De la persécution

Un jour l'être humain, dans un de ses élans de vanité, décida qu'il pouvait disposer à sa guise des animaux. Étant « supérieur », il eut même la prétention de croire qu'il était le seul être sur terre à posséder une âme et à pouvoir modifier son environnement. Évidemment cela le débarrassait de toutes questions d'ordre moral.

Il vit qu'il était plus facile de tuer pour se nourrir, plutôt que de cultiver. Sa folie meurtrière n'avait plus de bornes. Son goût pour le sang et la chair de cadavre animal est aujourd'hui le même qu'il y a des millénaires. La seule distinction, non moins aberrante, est qu'il n'est plus nécessaire pour lui de tuer; des usines le font à sa place.

Cela dénature encore davantage l'animal, puisqu'il devient un simple produit de consommation sur les tablettes du boucher.

Bien sûr, la violence envers les animaux ne s'arrête pas là. Les bourreaux sont aussi protégés sous les pseudonymes de « chasseurs sportifs », de « scientifiques », etc.

Je suis certain que les animaux méritent mieux que ça. Et je crois aussi qu'il ont le droit d'être libres et respectés pour ce qu'ils sont.

Gérald Lalonde
Sillery

DOSSIER

Un nouveau Sénat partisan, inefficace et plus cher

« Les gens de l'Ouest tiennent à un Sénat égal pour empêcher la répétition de l'épisode du Programme énergétique national qui a privé l'Alberta de dizaines de milliards de dollars. Eh bien j'ai des petites nouvelles pour eux, leur Sénat réformé sur la base de la proposition du 7 juillet n'aurait absolument pas bloqué ça ».



par
Pierre-Paul
NOREAU

Député libéral à la Chambre des Communes depuis près de 30 ans, Marcel Prud'homme est encore abasourdi devant la proposition de réforme sur la table. Elle est non seulement inacceptable pour le Québec, mais devrait l'être pour tout Canadien sensé, selon lui.

Le Programme énergétique national, rappelle-t-il, a plafonné le prix de vente du pétrole albertain sur le marché intérieur pour éviter aux Canadiens d'être assommés par la crise internationale. « Quel sénateur du Manitoba ou de la Colombie-Britannique aurait été assez fou pour bloquer une loi protégeant ses électeurs d'une augmentation astronomique du prix de l'essence ? L'Alberta, même avec son Sénat réformé, se serait retrouvée tout fin seule à se plaindre, à mon avis ».

Partisan déclaré du système parlementaire britannique, le député montréalais (Saint-Denis) ne croit pas que la tentative de calque du Sénat américain va produire les fruits escomptés, et que l'élection des sénateurs va les transformer en champions des intérêts locaux.

« Voyons donc, ce sont les intriguants des organisations des grands partis qui vont établir les listes des candidats et qui vont en conséquence contrôler les sénateurs élus au moment des votes » s'esclaffe le nouveau conseiller de la Reine devant tant de naïveté.

Spécialiste des institutions politiques, le professeur Louis Massicotte de l'université de Montréal tend à donner raison aux prévisions du député Prud'homme, sur la base de ce qui a été observé ailleurs.

« C'est à mon avis l'illusion capitale du projet sur la table que

de croire que ces sénateurs élus ne vont pas voter selon leur couleur politique ».

L'élection des sénateurs et des députés lors du même scrutin et à l'issue d'une même campagne devrait en fait donner, au parti gouvernemental, à peu près la même majorité au Sénat que celle dont il dispose à la Chambre des communes, leur comportement lors des votes étant de même quasi identique.

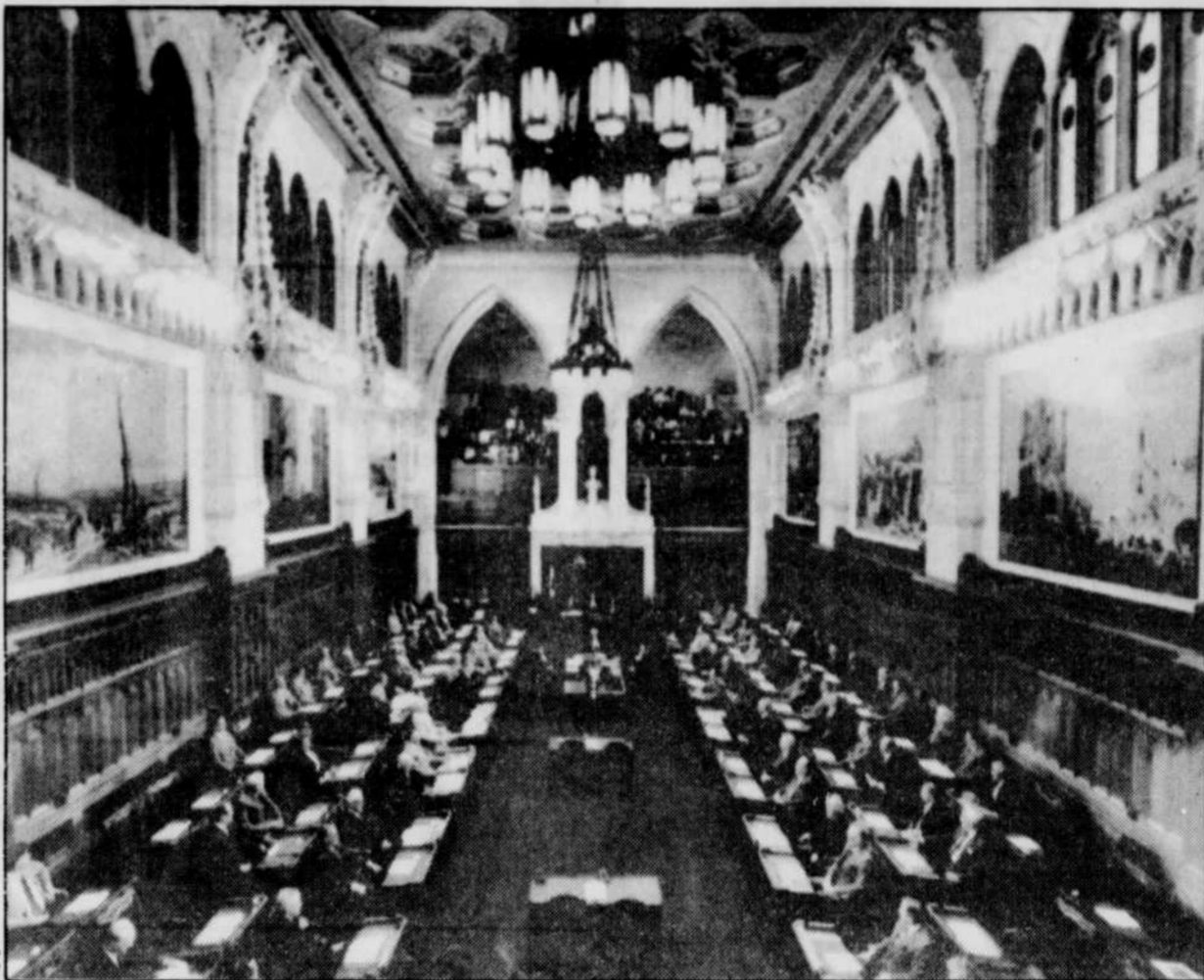
« Si on se fie aux résultats obtenus en Australie ou en Irlande, où le système à vote unique transférable existe, c'est ce qui se produit » explique M. Massicotte.

Québec isolé
Son collègue Guy Laforest de l'université Laval reste malgré tout très méfiant. Il estime que le réflexe provincial ou régional des sénateurs pourrait toujours survenir sur une question touchant le Québec. « Il y a toujours cette possibilité de la réaction épidermique du Canada anglais dans des cas, comme celui du contrat des F-18 par exemple ».

À ses yeux, de toute façon, la réforme proposée ne peut être qu'inacceptable du point de vue québécois parce que réduisant le Québec au rang de province comme les autres.

« Un Sénat égal, cela veut dire la fin du rêve dualiste des Québécois, l'enterrement d'une vision qui a inspiré les dirigeants politiques et les intellectuels du Québec tout au long du vingtième siècle » écrivait-il d'ailleurs dans une lettre ouverte au Devoir cette semaine. Il y exhortait les Benoit Bouchard, Gilles Loiselle et Marcel Masse à démissionner afin de stopper « le train fou de la réforme en cours, réforme qui va rendre le Canada ingouvernable, parce qu'elle est négatrice du Québec dans sa façon de se définir en tant que peuple et nation ».

Le principe de l'égalité des provinces est plus que difficile à défendre, renchérit son collègue Massicotte, lorsqu'on met simplement en opposition les chiffres suivants. « En présumant



Nulle part ailleurs sur la planète où on a souscrit au système de représentation régionale à la Chambre haute, ne retrouve-t-on autant d'inégalité entre les provinces, que dans le Sénat Triple E qui doit remplacer l'actuelle Sénat non élu.

que les deux territoires passent au statut de province, on se retrouve avec six provinces occupant la moitié des sièges au Sénat tout en ne représentant que 9 % de la population canadienne, alors que les six autres se contentent de l'autre moitié des sièges avec leur 91 % ».

Nulle part ailleurs sur la planète où on a souscrit au système de représentation régionale à la Chambre haute, ne retrouve-t-on autant d'inégalité entre les provinces, indique le politologue, personnellement favorable à une pondération tenant compte du poids démographique de chaque province.

Super députés

La réforme proposée va d'autre part influencer sensiblement la dynamique politique canadienne, estime le député Prud'homme. Il faut s'attendre à ce

que les nouveaux sénateurs élus imitent leurs pendants américains, avec les conséquences politiques et financières qui s'ensuivent.

« On va se lancer dans les grandes commissions de révision et d'enquête publique qui vont se balader un peu partout, trainant derrière eux un personnel important et un matériel imposant » prévoit le président du caucus des députés et sénateurs libéraux québécois.

En raison du fait que certains élus de la Chambre haute vont représenter jusqu'à un million d'électeurs, soit dix fois plus que la moyenne des députés, il n'y a pas de doute, selon Marcel Prud'homme, qu'ils vont tout faire pour se faire remarquer et accroître le plus possible leur influence politique.

« On va rapidement passer selon moi à un Sénat qui coûte ac-

tuellement un peu moins d'un million par semaine à un autre qui va coûter un million par jour » soutient-il, visiblement satisfait de sa formule-choc, mais néanmoins convaincu sur la base de son expérience que les « sages » auront tôt fait de se comporter en super-députés.

Sur la base des limites qui leur sont imposées par la réforme du 7 juillet, le professeur Massicotte constate de son côté qu'ils ne sont guère puissants pour l'instant.

Le rejet d'un projet de loi relié aux ressources naturelles nécessitera un vote d'opposition d'au moins la moitié des sénateurs. Un résultat négatif entre 60 et 70% provoquera un vote conjoint et décisif des deux Chambres. Un vote contre à plus de 70% constituera enfin un veto sénatorial. « Ce ne sera définitivement pas facile à obtenir » explique l'an-

ancien collaborateur d'Élections Canada, selon qui le gouvernement ne risque guère d'être embêté souvent.

Dernier élément contesté de cette réforme proposée du Sénat, le mode d'élection à vote unique transférable. « On a retenu le système le plus compliqué au monde » résume dès le départ M. Massicotte.

L'électeur s'en tire malgré tout assez bien, recevant un grand bulletin de vote sur lequel se retrouvent les noms de tous les candidats aux huit postes de sénateurs dans la province. Ces noms peuvent être disposés, soit par ordre alphabétique, soit par affiliation politique.

L'électeur marque sa préférence en indiquant le chiffre un à côté de son candidat favori. Il cote par le chiffre deux son meilleur deuxième choix, et ainsi de suite en épuisant la liste de noms. En pratique, les gens limitent cependant leur évaluation à huit noms s'il n'y a que huit sièges à pourvoir.

La personne obtenant le plus de votes de première place est normalement élue, dépassant un seuil minimal établi en tenant compte du nombre de sièges à pourvoir et du nombre de votes exprimés. Et c'est là que les choses se compliquent alors qu'intervient la notion de transférabilité. Les deuxièmes choix sur le bulletin du gagnant sont redistribués vers les meilleurs deuxièmes, permettant alors à un ou plusieurs d'entre eux de les additionner à leur vote de première place pour atteindre à leur tour le quotient minimal requis.

Tout cette opération de redistribution est éminemment complexe, « les résultats définitifs ne pouvant être obtenus avant environ une semaine » conclut M. Massicotte. Celui-ci signale d'ailleurs en souriant que le système proportionnel par liste, éminemment plus simple à comptabiliser, produirait à très peu de choses près le même résultat...

Nous ne sommes certainement pas dans la bonne voie, conclut pour sa part le député Prud'homme, constatant que les gens s'estiment embourbés sous les paliers politiques. Belle occasion ratée d'en faire disparaître un niveau.

La restructuration des équipements scientifiques de la ville de Montréal

Un Biodôme où tout le monde marche sur des oeufs

MONTRÉAL — La partie de bras de fer engagée entre l'administration du maire Jean Doré et l'ingénieur horticole Pierre Bourque à propos de l'administration et de la direction du Biodôme est loin d'être terminée.



par
Didier
FESSOU

Cette affaire, qui semble passionner l'opinion publique montréalaise depuis plusieurs mois et devenir une affaire politique majeure, a pris un nouveau tour, cette semaine, alors que l'ex-directeur de l'Insectarium, l'écologiste Michel Raymond, mettait sur pied un comité de soutien à Pierre Bourque en compagnie d'une dizaine d'organismes du milieu.

De quoi s'agit-il ? Le directeur du Jardin botanique de Montréal, Pierre Bourque, a été le concepteur et l'âme dirigeante du Biodôme de Montréal, aménagé dans l'ancien vélodrome olympique. Inauguré le 19 juin dernier, le Biodôme connaît un succès phénoménal et a déjà reçu plus de 300 000 visiteurs.

Mais, depuis le début du mois, la direction et l'administration du Biodôme ne relèvent plus de la ville de Montréal mais d'une société para-municipale qui chapeaute le Biodôme et le Planétarium. Elle s'appelle la Société des musées de sciences naturelles de Montréal. La présidence de son conseil d'administration a été confiée à Jean-Paul Gourdeau, président du Groupe SNC, tandis que la direction générale a été attribuée à Gilles Desaulniers, grand patron du Service des parcs d'Environnement Canada pour le Québec.

« Transition harmonieuse »

M. Bourque ayant manifesté le désir de continuer à occuper son

poste actuel d'assistant-directeur au Module de l'horticulture et des parcs de Montréal, il se trouve de facto écarté de la direction du Biodôme. La transition devra se faire en douceur au cours des prochains mois à travers ce que le comité exécutif de la ville appelle une « période de transition harmonieuse ».

Voilà longtemps qu'une telle restructuration des équipements scientifiques de Montréal était planifiée. En fait, d'expliquer Michel Raymond, l'idée de créer une société para-municipale avait été avancée dès mai 1990 lorsque fut décidée la construction du Biodôme. Cette société aurait eu la responsabilité du Biodôme, du Planétarium, de l'Insectarium et du Jardin botanique.

Cette idée a soulevé l'indignation des milieux scientifiques car, explique encore Michel Raymond, le transfert de ces quatre institutions vers une société para-municipale risquait de menacer leur vocation scientifique, éducative et culturelle : « La ville exigeait l'auto-financement de ses sociétés para-municipales, il y avait un risque considérable que les gestionnaires privilégient certains aspects au profit d'une immédiate rentabilité ».

Bien que fonctionnaire à l'emploi de la ville de Montréal depuis 28 ans, Pierre Bourque s'est beaucoup impliqué dans l'opposition au projet mis de l'avant par son employeur. Avec un certain succès puisqu'il a bénéficié de l'appui de nombreux médias.

Aujourd'hui, ajoute Michel Raymond, les milieux scientifiques exigent que le Biodôme et le Planétarium demeurent « dans

un cadre municipal relevant de la responsabilité directe du conseil municipal ». Autrement dit, une seule structure chapeautant le Biodôme et le Planétarium en plus de l'Insectarium et du Jardin botanique en raison de leur complémentarité : « C'est la seule façon de protéger leur vocation scientifique, éducative et culturelle ».

Dans cette affaire, autant le cabinet du maire Doré que Pierre Bourque lui-même marchent littéralement sur des oeufs. Aucune des deux parties ne cherche à envenimer le débat. Le comité exécutif de la ville de Montréal a même cru bon de préciser, dans un communiqué : « Cet élément de divergence ne doit pas faire oublier l'extraordinaire complicité et appui qui ont toujours existé et se poursuivront entre l'administration municipale et Pierre Bourque et son équipe ».

Règlement de compte

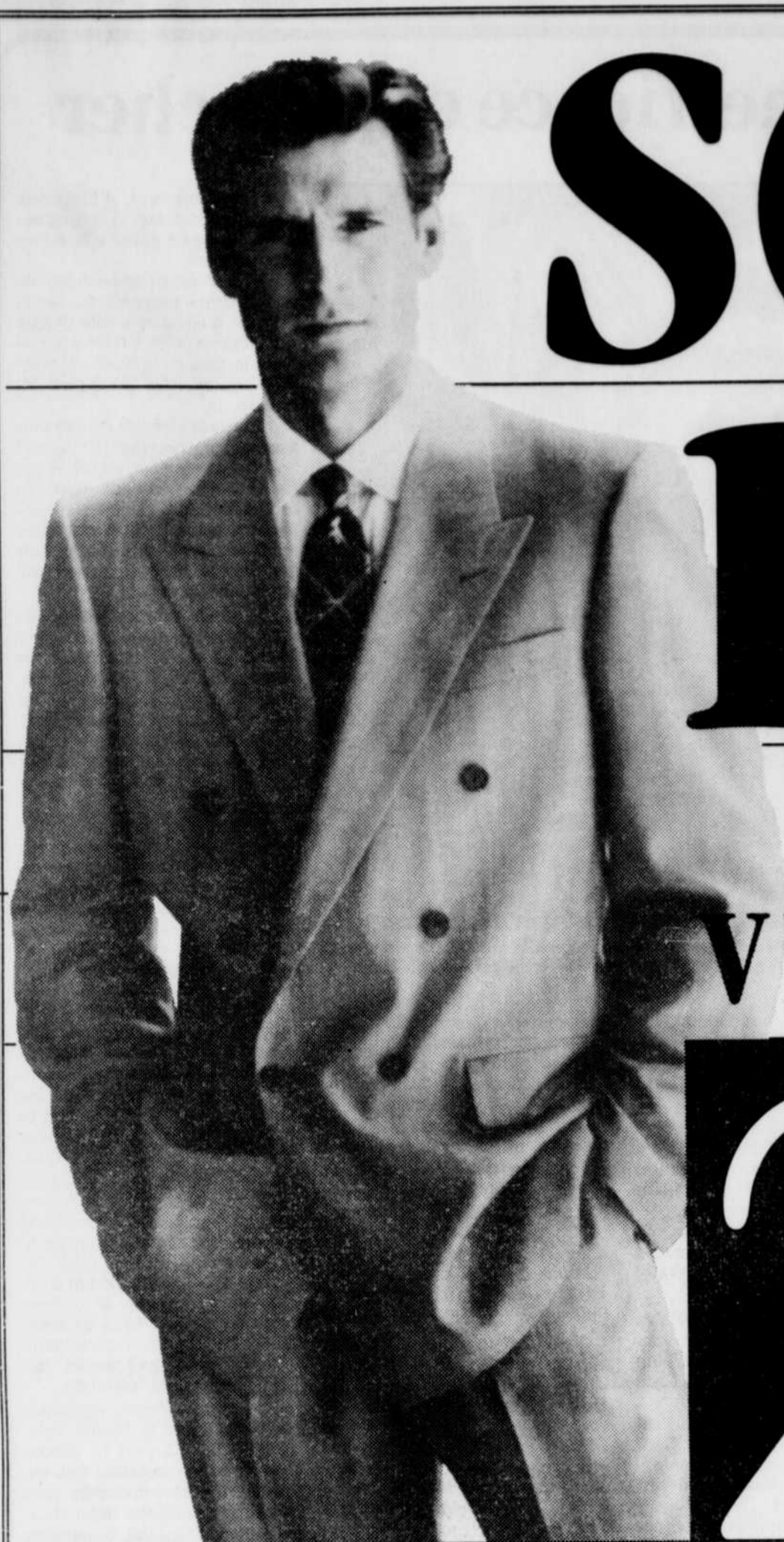
Intimement mêlé au dossier, Michel Raymond rejette l'idée que la création de la nouvelle société para-municipale constitue un « règlement de compte entre le maire Doré et Pierre Bourque. Les deux se sont toujours très bien entendus mais le conflit qui les oppose oblige les deux à prendre position. Leur philosophie et leur optique sont différentes, c'est tout. Il n'y a pas autre chose ».

Où est le problème, alors ? « Peut-être du côté de certains fonctionnaires », d'avancer l'écologiste qui est retourné à l'enseignement, à l'UQAM.

Au total, cette année, la ville de Montréal aura consacré 28,8 M \$ à ses équipements scientifiques que sont le Biodôme, le Planétarium, l'Insectarium et le Jardin botanique. Près de 500 personnes y trouvent un emploi tandis que les visiteurs s'y comptent par centaines de milliers.



Au total, cette année, la ville de Montréal aura consacré 28,8 M \$ à ses équipements scientifiques, dont le Biodôme, le Planétarium, l'Insectarium et le Jardin botanique. Près de 500 personnes y trouvent un emploi tandis que les visiteurs s'y comptent par centaines de milliers.



SOLDE D'ÉTÉ

COMPLETS & VESTONS SPORT

2 POUR 1

Achetez un complet et obtenez **GRATUITEMENT** un autre complet de même valeur
ou achetez un complet et un veston sport et obtenez **GRATUITEMENT** un autre complet et un autre veston sport de même valeur.
 Choisissez parmi une sélection de complets à 450\$, 495\$ et 595\$ ou de vestons à 225\$, 275\$ et 295\$.
 Tailles 38 à 60*

SI VOUS PRÉFÉREZ, PARTAGEZ VOTRE ACHAT AVEC UN AMI.

Le COUP DOUBLE BOVET

2 POUR ...

Prix courant		Spécial	Prix courant		Spécial				
Pantalons habillés.....	125\$	79,99	2 pour	150\$	T-Shirts Lyle & Scott.....	jusqu'à 55\$	29,99	2 pour	55\$
Pantalons sport.....	95\$	59,99	2 pour	110\$	T-Shirts Arrow.....	36\$	24,99	2 pour	45\$
Pantalons sport 100% coton	55\$	42,99	2 pour	80\$	Maillots de bain.....	26\$	19,99	2 pour	35\$
Bermudas.....	jusqu'à 45\$	29,99	2 pour	55\$	Maillots de bain.....	jusqu'à 40\$	24,99	2 pour	45\$
Bermudas.....	45\$	34,99	2 pour	65\$	Cravates.....	jusqu'à 40\$	12,99	2 pour	24\$
Chemises habillées .	jusqu'à 50\$	24,99	2 pour	45\$	Chaussures tout-aller.....	95\$	69,99	2 pour	130\$
Chemises sport manches courtes	50\$	34,99	2 pour	65\$	Chaussures sport.....	79,99\$	59,99	2 pour	110\$
Chemises sport manches courtes	42\$	29,99	2 pour	55\$	Chaussures sport.....	89,95\$	69,99	2 pour	130\$

* Tailles 50 à 60 disponibles seulement à Place Ste-foy.
 Léger supplément pour les chaussures de pointures 13 et plus,
 disponible seulement à Place Ste-Foy.



● Place Ste-Foy.....653-6255 ● Galeries de la Capitale.....627-5730

● Place Fleur de Lys.....522-4057